

VIVRE À GENÈVE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GENÈVE
N° 42
SEPTEMBRE 2011

VILLE DE
GENÈVE



PHOTO: J. BOUQUIN





VIVEZ VOTRE RETRAITE EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC UN REVENU GARANTI À VIE

Lorsque la retraite arrive, les revenus des 1^{er} et 2^e piliers ne suffisent pas toujours pour réaliser ses rêves et ses projets. Nos solutions de prévoyance vous permettent de bénéficier d'un revenu garanti, versé sous forme de rentes viagères. Vous les touchez durant toute votre vie, même si votre capital constitutif est épuisé. Fiscalement plus intéressantes que les revenus des 1^{er} et 2^e piliers, les rentes viagères des Rentes Genevoises ne sont taxées qu'à hauteur de 40%.

La sécurisation de patrimoine est affaire d'experts. Nous sommes ces experts.

T +41 (0)22 817 17 17
www.rentesgenevoises.ch



RENTES GENEVOISES

Sécurisation de patrimoine depuis 1849

Sommaire

CULTURE	4	AGENDA notre sélection
Fureur de lire, Fureur noire	6	ZOOM Fureur de lire, La Ville en jeux, la journée des aînés
	9	VILLE UTILE adresses, sur le web
	10	PORTRAITS Hervé Loichemol, Alya Stürenburg et trois bénévoles
	13	VILLE INTERNATIONALE le Prix Martin Ennals 2011
	14	AUTORITÉS entretien avec Sandrine Salerno, Conseillère administrative
	16	ÉCOLE les Ateliers « Sports et animations »
JOURNÉE	17	SÉCURITÉ la mission essentielle des patrouilleuses scolaires
« La Ville en jeux »:	18	PETITE ENFANCE une nouvelle crèche en plein centre-ville
jouons ensemble!	19	SOCIAL un nouvel espace de quartier à Sécheron
	20	UAC partez à la découverte d'un quartier!
	21	AGENDA 21 la Ville veut promouvoir le « vivre ensemble »
PARC BEAULIEU	23	FINANCES un budget 2012 équilibré
des abeilles	24	MARCHÉS PUBLICS un levier pour des meilleures conditions de travail
et... du miel	25	SÉCURITÉ la Protection civile se penche sur les crèches
	28	ESPACES PUBLICS le réseau de fibres optiques continue à s'étendre
	29	ESPACES PUBLICS les lauréats du concours de la plus belle terrasse
	30	ACCESSIBILITÉ le Musée d'art et d'histoire relève le défi
POLICE MUNICIPALE	31	EXPOSITION l'incroyable parcours d'Albert Gallatin
regards croisés sur	32	EXPOSITION de l'Inde moghole à Bollywood
le métier d'agent-e	33	ART CONTEMPORAIN le Prix suisse de la Performance accueilli à Genève
	34	PHOTOGRAPHIE rétrospective Gérard Pétremand à la Maison Tavel
	35	CINÉMA une jeune réalisatrice « genevoise » primée à Locarno
	36	TENNIS le nouveau tournoi Challenger à la Queue d'Arve
OFFRE SPORTIVE	38	FOOTBALL une subvention pour les jeunes Servettiens
changement de tarifs,	40	TRAVAUX deuxième étape sur la plaine de Plainpalais
nouveaux rabais	41	AMÉNAGEMENT le PUS: un outil pour favoriser la vie sociale
	42	STADES nouveaux revêtements à Varembe et Frontenex
	45	CARTE BLANCHE le photographe Jean-Daniel Meyer
	46	CONSEIL MUNICIPAL les séances de mai et juin
RÉNOVATION		
l'île Rousseau		
se refait une beauté		
	43	

Vivre à Genève
Magazine d'information
de la Ville de Genève
N°42 septembre 2011
© Ville de Genève
Impression sur Cyclus Print mat recyclé

Rédaction
Philippe d'Espine
(rédacteur responsable)
Nadine Allal
Chiara Barberis
Jean-Théodore Bieri
Cap. Paul Carlucci
David Carrillo
Isabelle Chavan
Yves Christen
Jérôme Faas
Michèle Freiburghaus
Véronique Henninger
Philippe Krebs
Matylda Levet-Hagmajer
Etienne Lézat
Véronique Lombard
Pascal Moeschler
Jean-Bernard Mottet
Yolanka Mounir
Martine Pasche
Manuelle Pasquali
Romain de Sainte Marie
Pierre-Yves Stucki
Sylvie Treglia-Détraz
Thomas Wenger
Valentina Wenger

Caroline Widmer
Dominique Wiedmer Graf

Direction générale de la Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3
Tél. 022 418 29 00
vivreageneve@ville-ge.ch
www.ville-ge.ch/vivreageneve

Illustration de couverture
Didier Jordan
Images
Aurélien Bergot / J. Watts - MEG
Philippe Cointault
Claire Cuti
envar Sàrl
Festival del film Locarno / Pedrazzini
Fresh
Olivier Gay-Deslarzes
Alain Grandchamp / Nicole Zermatten
Documentation photographique
Ville de Genève
Laurent Guiraud / Edipresse
Didier Jordan
Isabelle Meister

Fabienne Muller
Police municipale Ville de Genève
Carine Racine
Rezo
SIS Ville de Genève
Marc Vanappelghem
Philippe Wagneur

Conception
Les Ateliers du Nord / Werner Jeker
Réalisation
Assemblage / Claire-Pascale Gentizon
Photolitho
Bombie
Impression
SRO-Kundig

Publicité
Publi Annonces SA
Rue Jacques-Grosselin 25
1227 Carouge
Tél. 022 308 68 78

Spectacles

Grand Théâtre de Genève
Place de Neuve
Tél. 022 418 31 30
www.geneveopera.ch

NB : certains spectacles se déroulent
au Bâtiment des forces motrices

OPÉRA

Die Entführung aus dem Serail L'Enlèvement au Sérail

Komisches Singspiel en trois actes
de Wolfgang Amadeus Mozart
Du 16 au 27 novembre 2011

Le Comte Ory

Opéra-comique en deux actes
de Gioacchino Rossini
Du 18 au 31 décembre 2011

CONCERTS DU DIMANCHE

Victoria Hall
Rue du Général-Dufour 14
Tél. 022 418 35 00
www.ville-ge.ch/vh

Le Motet de Genève

Ching-Lien Wu direction,
Rachel Harnisch soprano
Dimanche 6 novembre 2011

Diego Innocenzi

Grandes orgues Récital
Dimanche 4 décembre 2011

Expositions temporaires

Bibliothèque d'art et d'archéologie
du Musée d'art et d'histoire
Promenade du Pin 5
Tél. 022 418 27 00

Made in Genève: livres d'artiste et leurs éditeurs-créateurs genevois

Du 7 novembre 2011
au 31 mai 2012

Bibliothèque de la Cité
Place des Trois-Perdrix 5
Tél. 022 418 32 59

Expo HEAD et artiste invité

Du 9 décembre 2011
au 31 janvier 2012

Bibliothèque de Genève
Promenade des Bastions
Tél. 022 418 28 00

Albert Gallatin, un Genevois aux sources du rêve américain

Du 14 octobre 2011
au 19 mars 2012

Cabinet d'arts graphiques
du Musée d'art et d'histoire
Promenade du Pin 5
Tél. 022 418 27 70

Ferdinand Hodler: œuvres sur papier

Du 10 novembre 2011
au 19 février 2012

Le Commun
Rue des Bains 28
Tél. 022 418 45 30

« Tu ne me connais pas » dessins de Stéphane Landry en dialogue avec la collection du FMAC

Jusqu'au 30 octobre 2011

Conservatoire et Jardin botaniques
Chemin de l'Impératrice 1
Tél. 022 418 51 00

Edelweiss

Mythes & Paradoxes

Jusqu'au 16 octobre 2011

Institut et Musée Voltaire
Les Délices - rue des Délices 25
Tél. 022 418 95 60

Commissaire Voltaire: naissance de la police au temps des Lumières

Jusqu'au 14 janvier 2012

Maison Tavel
Rue du Puits-Saint-Pierre 6
Tél. 022 418 37 00

Gérard Pétremand. Photographies

Jusqu'au 19 février 2012

Médiathèque du Fonds
d'art contemporain (FMAC)
Rue des Bains 34
Tél. 022 418 45 40

The savage eye – l'œil fauve. Samuel Beckett

Jusqu'au 27 novembre 2011

Musée Ariana
Avenue de la Paix 10
Tél. 022 418 54 50

Audrius Janušonis - Figures céramique

Jusqu'au 9 octobre 2011

Philip Baldwin – Monica Guggisberg:

Au-delà du verre

Du 13 octobre 2011
au 25 mars 2012

Verre de Venise du XX^e siècle – Une collection particulière genevoise

De fin octobre 2011 à mars 2012

Musée d'art et d'histoire
Rue Charles-Galland 2
Tél. 022 418 26 00

Jean-Étienne Liotard.

Un accrochage exceptionnel

Jusqu'au 2 octobre 2011

L'Exposition du siècle!

Jusqu'au 31 décembre 2011

Carlos Schwabe (1866-1926): un fonds de dessins à (re)découvrir

Jusqu'au 15 janvier 2012

A

G

E

N

D

A



Cabinet d'arts graphiques du Musée d'art et d'histoire /
Promenade du Pin 5 / Tél. 022 418 27 70

Ferdinand Hodler: œuvres sur papier

Du 10 novembre 2011 au 19 février 2012

Hodler a produit une œuvre dessinée d'une grande richesse, véritable «laboratoire» de son œuvre peinte. Le CDAG conserve plus de 750 feuilles et 241 carnets de croquis jusqu'alors quasiment inédits, qui donnent à voir l'exceptionnelle virtuosité graphique de l'artiste. Cette exposition permet au public de découvrir une sélection de lithographies, affiches, dessins et carnets.



Musée Ariana / Avenue de la Paix 10 / Tél. 022 418 54 50

Philip Baldwin – Monica Guggisberg: Au-delà du verre

Du 13 octobre 2011 au 25 mars 2012

Maîtres verriers de renommée internationale, Philip Baldwin et Monica Guggisberg ont exploré les techniques du verre pour développer une esthétique fascinante de formes et de couleurs que vient sublimer une articulation maîtrisée de la lumière. Depuis trois décennies, ils ont donné naissance à une large palette d'objets qui s'étend des arts de la table à des installations sculpturales et monumentales.

Festivals & événements

MEG Conches – Musée d'ethnographie de Genève
Chemin Calandrini 7
1231 Conches
Tél. 022 346 01 25

**La saveur des arts.
De l'Inde moghole à Bollywood**
Jusqu'au 18 mars 2012

Musée d'histoire des sciences
Villa Bartholoni
Rue de Lausanne 128
Tél. 022 418 50 60

Elémentaire! Une histoire de la chimie
Jusqu'au 9 janvier 2012

Clin d'œil à Marie Curie
Jusqu'au 9 janvier 2012

Muséum d'histoire naturelle
Route de Malagnou 1
Tél. 022 418 63 00

Dessins de volcans
Jusqu'au 30 octobre 2011

Qui a peur des chauves-souris?
Jusqu'au 26 février 2012

Fêtons les grands-parents
Dans toute la ville
1^{er} octobre 2011

Fureur de lire - Fureur noire
Dans toute la ville
4-9 octobre 2011
www.fureurdelire.ch

Exposition des projets du concours d'aménagement Place du Petit-Saconnex
Conception d'un nouvel espace public de quartier
Forum Faubourg
6, rue des Terreaux du Temple
18 octobre - 5 novembre 2011

Les Automnales Foire de Genève
Palexpo
Du 11 au 20 novembre 2011

La Ville en jeux
Salle du Faubourg
20 novembre 2011

Prix BD de la Ville de Genève Palais Eynard
2 décembre 2011
www.ville-ge.ch/culture/prixBD/

Retrouvez la centaine de manifestations organisées annuellement à Genève sur le site
www.ville-geneve.ch/culture

Manifestations sportives

Tournoi international à l'épée et tournoi de la jeunesse
Centre sportif du Bout-du-Monde
1^{er}-2 octobre 2011

Nager pour Aider
Piscine des Vernets
1^{er} octobre 2011

Championnat romand de bicross
Centre sportif du Bout-du-Monde
1^{er}-2 octobre 2011

Le Challenge – course à pieds
Centre sportif de Rouelbeau/Meinier
16 octobre 2011

3^e et 4^e manches du championnat d'Europe de BMX
Centre sportif du Bout-du-Monde
22-23 octobre 2011

Geneva Challenger Tennis
Centre sportif de la Queue d'Arve
5-13 novembre 2011

41^e meeting international de natation du NSG
Piscine des Vernets
5-6 novembre 2011

17^e salon des arts martiaux et sports de combat
Centre sportif du Bout-du-Monde
12-13 novembre 2011

Championnat romand de gymnastique et danse
Centre sportif du Bois-des-Frères
19-20 novembre 2011

32^e tournoi de football en salle corporatif
Centre sportif du Bout-du-Monde
19-20 novembre 2011

Tournoi « football des enfants en salle » de l'ACGF
Centre sportif de la Queue d'Arve
26 novembre 2011

Championnats genevois Individuels de tennis de table
Centre sportif du Bois-des-Frères
26-27 novembre 2011

Course de l'Escalade
Vieille ville
3 décembre 2011



Musée d'histoire des sciences / Villa Bartholoni /
Rue de Lausanne 128 / Tél. 022 418 50 60

Clin d'œil à Marie Curie

Jusqu'au 9 janvier 2012

Extraits en grand format de la BD de Fiami *Les vies de Marie Curie*, publiée à l'occasion de l'année internationale de la chimie, célébrant notamment le centenaire de l'attribution du Nobel de chimie à Marie Curie et plus généralement la contribution des femmes à la science. Cette exposition est proposée dans le cadre d'*Elémentaire! Une histoire de la chimie*.



Bibliothèque de la Cité / Place des Trois-Perdrix 5 / Tél. 022 418 32 59

Expo HEAD et artiste invité

Du 9 décembre 2011 au 31 janvier 2012

En marge du prix de la BD de la Ville de Genève, cette exposition permet chaque année de découvrir le travail des étudiants de la HEAD, filière communication visuelle, qui ont la charge de scénographier cette présentation, en étroite collaboration avec l'artiste invité. Les Bibliothèques municipales vous convient à découvrir le « livre » sous un autre angle pour cette 6^{ème} édition.

FUREUR DE LIRE FUREUR NOIRE



Création: FRESH, www.freshdesign.net

4-9 OCTOBRE 2011, GENÈVE

SIX JOURS AUTOUR DU ROMAN NOIR:
RENCONTRES LITTÉRAIRES, ÉVÉNEMENTS, EXPOSITIONS,
COMPTOIR DU LIVRE, ACTIVITÉS JEUNE PUBLIC.
PROGRAMME COMPLET WWW.FUREURDELIRE.CH

SALLE DU FAUBOURG (LIEU CENTRAL DU FESTIVAL)
QUARTIER SAINT-GERVAIS
BIBLIOTHÈQUES ET LIBRAIRIES



La Fureur de lire, pour vous frotter au crime !

Cette année, la Fureur de lire sera noire, puisqu'elle aborde le genre policier, les « polars ». Un roman vendu sur quatre est en effet un roman policier... c'est donc dans l'air du temps. Mais pourquoi cet engouement des lecteurs pour ce genre littéraire ?

Il y a, bien sûr, la comparaison entre la recherche méthodique de la vérité et celle des certitudes de notre temps ; la relation étroite du genre avec la tragédie grecque et ses personnages, impuissants face aux forces supérieures qui les manipulent. Il y a aussi, et c'est assez récent, une formidable analyse des dessous politiques et économiques de nos sociétés, sous des formes évidemment plus ludiques que les ouvrages de spécialistes.

La fine fleur du polar actuel

Pour traiter de tout ça, La Fureur a convoqué la fine fleur du polar actuel, de toutes les régions du monde. Jugez-en plutôt : la Chine avec Qiu Xialong, Cuba avec Leonardo Padura, l'Argentine avec Paco Ignacio Taïbo II, l'Espagne

avec Carlos Salem, l'Italie avec Francesco De Filippo et Giocchino Criaco, l'Islande avec Árni Thórarinnsson, Stefán Máni et Jón Hallur Stefánsson, l'Allemagne avec Philip Kerr et Volker Kutscher, la France avec Aurélien Masson, Tonino Benacquista, Antoine Chainas, DOA, Caryl Férey, Dominique Manotti, Jean-Bernard Pouy, Serge Quadrupani, Antonin Varenne et Marc Villard, et Genève avec Corinne Jaquet, Patrick Delachaux, Joseph Incardona et André Klopmann. La littérature jeunesse n'est pas en reste, avec les présences de Laurent Audoin, d'Hubert Ben Kemous, de Sylvie Deshors, de Malika Ferdjoukh, d'Isabel Gracia, de Guillaume Guéraud, d'Yves Hugues et de Marie-Christophe Ruata-Arn.

Et dans les marges de ces rencontres littéraires se sont glissés un rendez-vous en chansons avec Guy Marchand (l'inoubliable interprète de Nestor Burma), un cycle de films « Mumbai noir », trois expositions : « Polar et dessin », Laurent Audoin, « Commissaire Voltaire », une

pièce radiophonique en direct du théâtre St-Gervais, une conférence intitulée « Puisque la réalité dépasse parfois la fiction » avec Véronique Chalmet, Thierry Mertenat et le Dr La Harpe, des performances, des petits films créés pour l'occasion, un concert rock, une nuit blanche (logique), un théâtre de marionnettes (Polar Porc), un troc de livres, un brunch en musique et de nombreux ateliers aux noms évocateurs comme « Scène de crime », « Enquête policière » ou encore « Portrait-robot », et enfin une Route et un Comptoir du livre.

Rendez-vous tous à la Salle du Faubourg et dans le quartier de St-Gervais pour vous frotter au crime !

Fureur de lire

Du 4 au 9 octobre 2011

Salle du Faubourg (lieu central du festival),
Quartier de Saint-Gervais,
bibliothèques et librairies

Programme complet :

www.fureurdelire.ch



Il y aura des jeux pour tous les âges, des tout-petits aux ados avec un étage spécialement dévolu aux petits et un autre aux grands.

La Ville en jeux : un dimanche pour jouer en famille

Fort du succès des années précédentes, le Service des écoles et institutions pour l'enfance reconduit pour la quatrième fois une journée spéciale « La Ville en jeux ». L'édition 2011 a lieu le dimanche 20 novembre prochain, à la salle du Faubourg. Le public est attendu dès 10 heures et, dans l'après-midi, un goûter sera offert aux enfants des écoles de la ville, en échange du bon qui figure sur le flyer qu'ils ont reçu en classe.

Jouer ensemble, tel est le leitmotiv de cette journée qui réunira amateurs et professionnels du jeu en provenance des ludothèques. Le concept est simple: le Service des écoles met un espace à disposition pour se réunir, échanger et partager des moments de jeu entre amis, en groupe. Les familles prennent le temps de se retrouver autour des jeux. Et même ceux qui viennent en solo devraient y trouver leur compte. Des ludothécaires se tiennent à la disposition du public pour expliquer les règles de certains jeux.

Jeux électroniques en vedette

Cette année, les jeux électroniques font une percée avec un concours de wii. Les jeux classiques restent, quant à eux, une valeur sûre et indémodable. Au programme donc, des jeux de go, d'échecs ou de société traditionnels. Cette année, plusieurs animations sur le thème du cercle sont proposées et une piscine à bulles sera à la disposition des enfants.

Il y aura des jeux pour tous les âges, des tout-petits aux ados avec un étage spécialement dévolu aux petits et un autre aux grands. Dans l'après-midi, un goûter sera proposé aux enfants. Dix ludothécaires professionnelles de la Ville de Genève mettront leur expérience et leurs compétences à la disposition du public. Elles présenteront les nouveaux jeux en vogue et les activités des ludothèques. Dans ce domaine aussi, l'évolution est permanente!

Pour jouer toute l'année

N'hésitez pas à venir nombreux à cette journée qui vous aidera aussi à oublier la grisaille des di-

manches de novembre... Et pour ceux, grands et petits, qui voudraient continuer à jouer toute l'année, les ludothèques sont là, dans chaque quartier, prêtes à partager leurs trésors!



La Ville en jeux

Dimanche 20 novembre 2011 de 10h à 17h
Salle du Faubourg

Contact

Service des écoles et institutions pour l'enfance
Tél. 022 418 48 00



La cohésion sociale passe aussi par le rapprochement des générations.

Venez faire la fête aux grands-parents !

A l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, le samedi 1^{er} octobre prochain, la Ville de Genève invite à faire la fête aux grands-parents. Une manifestation coordonnée par le Service social et organisé avec la collaboration du Service de la petite enfance. L'après-midi offre aux grands-parents et aux petits-enfants l'occasion de passer un bon moment en partageant un riche programme d'activités.

Aujourd'hui, les grands-parents représentent un atout immense, au plan affectif, éducatif et social. Mais le sait-on assez? Le reconnaît-on assez? Pour nous en apporter la preuve, la Ville de Genève a invité la journaliste bien connue Christiane Collange, auteure de nombreux ouvrages sur la famille contemporaine et la grand-parentalité. Elle interviendra en marge de la journée, le vendredi soir déjà, avec une conférence à Uni Dufour.

Festival d'activités intergénérationnelles

Le samedi 1er octobre, un véritable festival d'activités intergénérationnelles pour enfants, petits-enfants et grands-parents est proposé dans plusieurs quartiers: lire ensemble, échanger à partir de photos, redécouvrir les jeux des grands-parents ou participer à la réalisation d'une fresque commune sont autant d'animations au programme. Pour l'occasion, l'Atelier-Vie, jardin d'enfants intergénérationnel, ouvre grandes ses portes et organise diverses activités créatrices et un goûter.

Le Service social et le Service de la petite enfance organisent la Journée, en partenariat avec d'autres services de la Ville de Genève: le Service des écoles et institutions pour l'enfance et le Musée d'Art et d'Histoire, notamment. De nombreux partenaires associatifs apportent leur concours à la manifestation, dont des EMS, des Clubs d'aînés et des espaces de vie enfantine.

Une fête en définitive offerte à toutes et à tous, car chacun a l'opportunité de se trouver un grand-parent d'adoption pour vivre des moments chaleureux. Le développement de relations conviviales entre les aînés et les enfants est largement soutenu par la nouvelle Conseillère administrative Esther Alder qui veut faire de ce 1^{er} octobre la preuve que la cohésion sociale passe aussi par le rapprochement des générations.

Fêtons les grands-parents

Samedi 1^{er} octobre 2011

Pour en savoir plus

Service social
Tél. 022 418 47 00
www.ville-geneve.ch/premier-octobre

Adresses

Espace Ville de Genève

1, Pont de la Machine
Tél. 022 311 99 70
(information)

Tél. 022 418 98 70
(pièces d'identité)

Alhambra (billetterie)

10, rue de la Rôtisserie
Tél. 0800 418 418

Maison des arts du Grütli (billetterie)

16, rue du Général-Dufour
Tél. 0800 418 418

Gérance immobilière municipale

5, rue de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 022 418 34 05

Voirie – Ville propre

10, rue François-Dussaud
Tél. 0800 22 42 22

Service social

25, rue Dizerens
Tél. 022 418 47 00

Office de l'état civil

37, rue de la Mairie
Tél. 022 418 66 50

Bureau d'information petite enfance

8, rue du Cendrier
Tél. 022 321 22 23

Service des sports

4, rue Hans-Wilsdorf
Tél. 022 418 40 00

Cité seniors

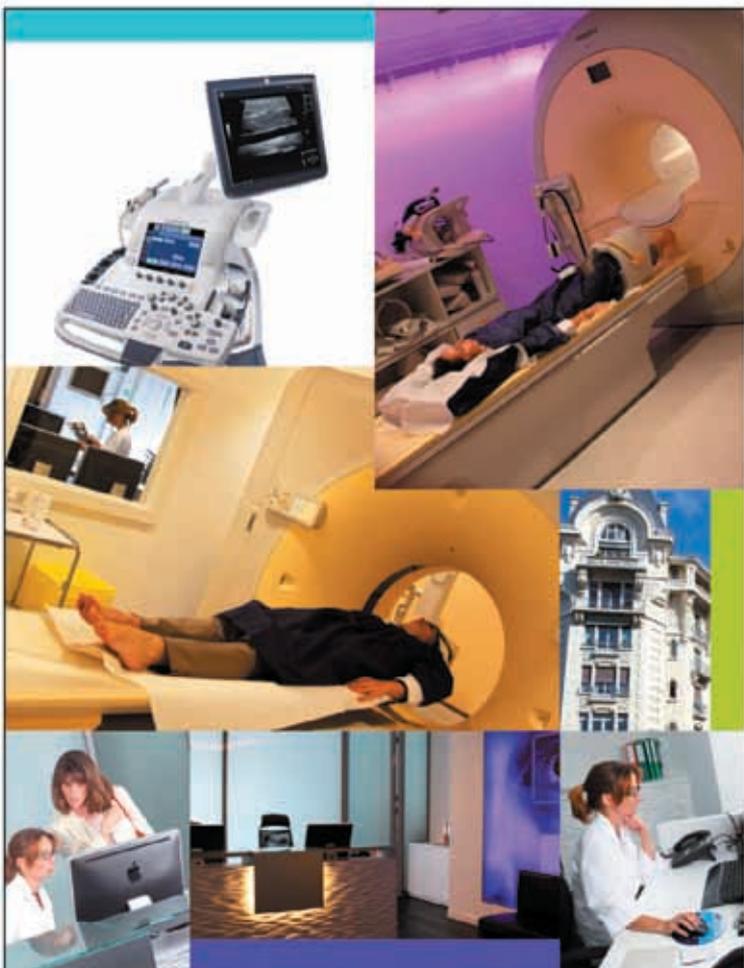
28, rue Amat
62, rue de Lausanne
Tél. 0800 18 19 20

Sur le web

Gratuite, la culture? Tous les bons plans culturels de Genève se trouvent dans la nouvelle rubrique « Entrée libre » des pages culture du site Internet de la Ville de Genève. L'agenda classé par type d'activité et par date vous permet de faire le plein de culture en quelques clics. Retenez bien cette adresse : www.ville-geneve.ch/culture.

Bibliothèques municipales Les personnes résidant dans le Canton de Genève ont dorénavant la possibilité de se préinscrire en ligne pour s'abonner dans les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. Les adresses professionnelles, les collectivités genevoises (écoles, crèches, associations etc.) ainsi que les adresses en France voisine ou dans le canton de Vaud ne sont pas incluses dans cette option. Pour en savoir plus, cliquez sur : www.ville-ge.ch/bm/formulaire/pratique/pre_inscription_abonnement.php.

Activités pour les jeunes Pendant les quatre prochaines périodes de vacances scolaires (automne, Nouvel-an, février et Pâques), le Service des loisirs de la jeunesse, de l'office de la jeunesse, propose un programme varié d'activités pour les jeunes de 4 à 17 ans : sport, nature, culture et sciences. Le programme complet est disponible sur le site www.ge.ch/loisirs_jeunes.



MEDIIMAGE
Imagerie
médicale

RADIOLOGUES FMH

- Dsse Stéphanie Besse
- Dsse Barbara Stryjenski
- Dr Alex Troxler

CARDIOLOGUE FMH

- Dsse Monica Deac

IRM 1.5 Tesla

CT 64 barrettes

Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée

Echographie Doppler

Mammographie digitalisée

Imagerie cardiovasculaire non invasive

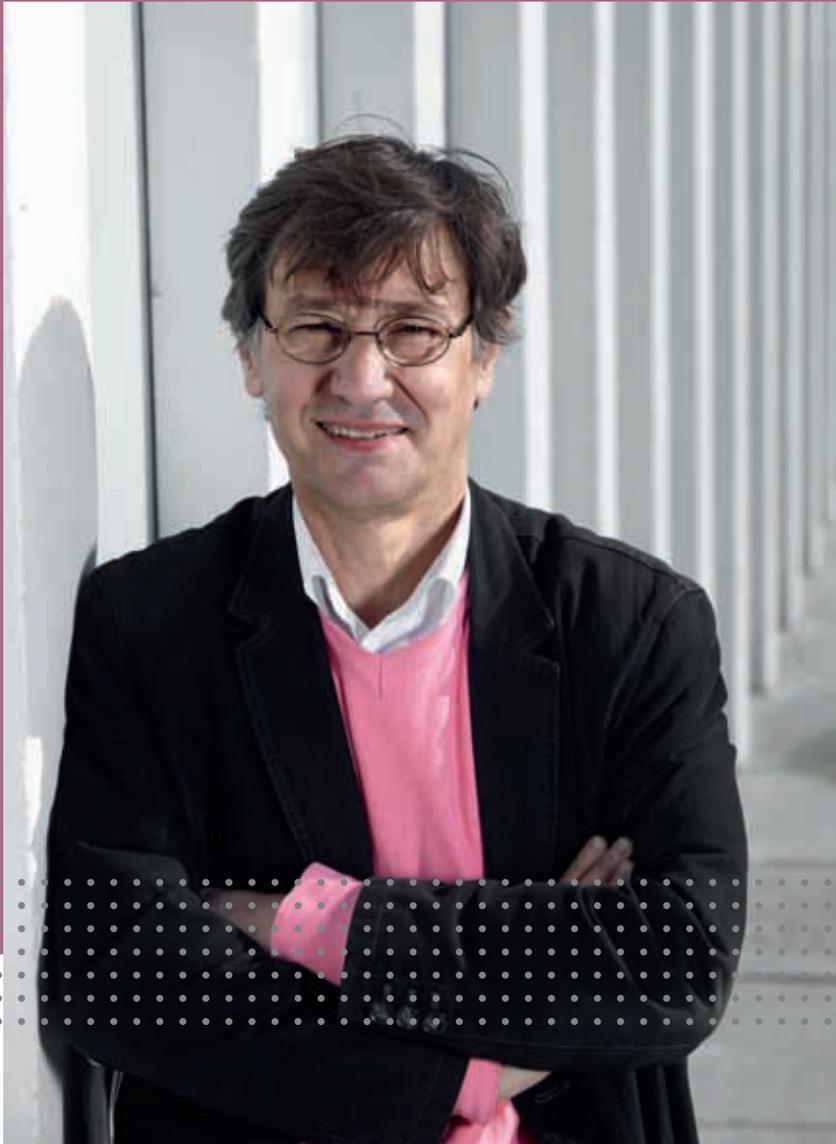
Ostéodensitométrie

Archivage numérique

Traitement radiologique de la douleur

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 18 H

RDV : 022 347 25 47



Hervé Loichemol : « On ne réfléchit jamais trop dans la vie. Si le théâtre procède de l'aveuglement, je n'en suis point. »

Hervé Loichemol veut faire de la Comédie un lieu où le public se sent chez lui

Pour sa première saison à la tête du théâtre La Comédie, Hervé Loichemol propose au public d'explorer 2500 ans de théâtre. Un cheminement qui emmène le spectateur tout au long de textes vibrants, dont la portée traverse les millénaires, les siècles, les décennies, et dont les échos résonnent plus que jamais aujourd'hui. Lever de rideau le 28 septembre 2011 avec *Des Femmes de Sophocle*, mis en scène par Wajdi Mouawad.

« Faire une saison, c'est organiser un certain nombre de rendez-vous affectueux avec le public » ; ainsi s'ouvre l'entretien avec Hervé Loichemol, directeur de La Comédie. Acteur, metteur en scène, directeur passionné, Hervé Loichemol pose un regard sensible sur le public, conscient que la rencontre théâtrale est une affaire de chance. Il faut être synchrone, trouver les bons mots au bon moment pour des spectateurs qui doivent être prêts à les recevoir – comme en amour.

Le théâtre permet de retrouver le monde poétiquement, autrement. Pour Hervé Loichemol, diriger, c'est donner une direction, proposer un orient, faisant écho à des préoccupations et des thématiques issues de l'époque que nous vivons. Ainsi s'organise la colonne vertébrale de la saison, dont la cohérence rayonne d'une force intérieure, au-delà de l'énonciation de tout discours ou de toute communication. Un sens que le spectateur peut s'appropriier au fil des spectacles de la saison.

Les choix du directeur de la Comédie se sont portés pour 2011-2012 sur des moments artistiques marqués par une crise : Sophocle, Lessing, Pirandello, Beckett, mais encore Saint Augustin qui se débat avec le temps ou Manon Pulver qui interroge la question de la filiation. La crise, du grec « Κρίσις », signifie mutation, et se traduit bien souvent en césures. Ces basculements, les œuvres et les auteurs en

sont les révélateurs. Hervé Loichemol aime les mots, caresse les textes, les fait vivre et nous fait réfléchir. « On ne réfléchit jamais trop dans la vie. Si le théâtre procède de l'aveuglement, je n'en suis point. »

Un lieu ouvert

Le cheminement que propose Hervé Loichemol est un voyage auquel il veut associer le public. Il privilégie les échanges et rêve de partage, à l'image de Jean Vilar et de son Théâtre national populaire (TNP), tout en étant conscient que les conditions sociales dans lesquelles Jean Vilar a réalisé son tour de force en ouvrant grand les portes du TNP ont disparu. « Il faut trouver d'autres modalités de rencontre. » Convaincu de travailler pour la collectivité et de lui devoir des comptes, le désir d'Hervé Loichemol est que la Comédie soit un lieu ouvert sur le monde et sur les gens, où l'on parle de théâtre. Et où les spectateurs se sentent chez eux.



Directrice de La Bâtie - Festival de Genève, Alya Stürenburg a grandi avec l'événement culturel de la rentrée.

A La Bâtie, Alya Stürenburg tisse une toile tout en finesse

Il marque la rentrée culturelle. La Bâtie – Festival de Genève tourne la page de sa 35^{ème} édition. Boris Charmatz en était le grand invité, les artistes contemporains espagnols mis à l'honneur, tant de rendez-vous, tant de regards incisifs sur la société offerts aux publics. Ces choix sont ceux d'Alya Stürenburg, directrice engagée et dont la vision pointue ouvre des fenêtres sur le monde.

Cela fait 4 ans qu'elle est à la direction de La Bâtie - Festival de Genève, mais Alya Stürenburg a grandi avec l'événement culturel de la rentrée. Responsable de la communication, puis programmatrice théâtre, la jeune femme s'est ensuite battue « pour sauver les meubles » au moment où la manifestation traversait une période de turbulences. Elle était alors directrice en intérimaire; elle est aujourd'hui élue par le Conseil de fondation à l'unanimité.

A une époque, Alya Stürenburg a eu des éblouissements en tant que spectatrice qui lui ont donné envie de travailler à la Bâtie. Sa ligne directrice est ainsi, généreuse, altruiste. Elle espère que les spectateurs vivront également des émotions artistiques aussi denses. Ses propositions abondent dans ce sens: le moteur de La Bâtie est la surprise. Il s'agit de provoquer des discussions, de remuer les esprits, de faire sortir les gens de leur zone de confort. Alya Stürenburg, quant à elle, est là pour répondre aux questions et aux critiques. Tout comme son équipe.

Spectatrice boulimique

5 plein temps répartis entre 7 collaborateurs, 150 personnes pendant le Festival – l'équipe de La Bâtie est composée de travailleurs de l'ombre. Ce sont les artistes qui sont sur scène et qui « doivent être le plus en lumière ». La directrice se considère comme une passeuse; elle n'a pas la prétention qu'on se souvienne d'elle, elle veut qu'on se remémore les spectacles. Alya Stürenburg reste dans l'obscurité de la salle, spectatrice boulimique, comme elle se définit elle-même.

« Les arts vivants sont hyper humains, ils sont une sorte de rendez-vous avec la vie. » Ceci est vrai sur et hors scène. Les gens viennent partager leurs émotions. A Genève, le public a un rapport très affectif avec La Bâtie. L'autre dimension si humaine de la fonction de directrice du festival est l'intuition; une sensibilité qui habite naturellement Alya Stürenburg, tant dans la captation du contexte socio culturel dans lequel évolue La Bâtie, mais également dans le choix des spectacles proposés. Elle chine, puis tisse une toile tout en finesse. Aujourd'hui, alors que vient de se terminer l'édition 2011, Alya Stürenburg est déjà sur les productions de 2013.

Jacqueline, Nadine et Maria : la lecture... passionnément et bénévolement !



Nadine Villard et Maria Regard (manque Jacqueline Widmer) : toutes trois ont poussé la porte du bénévolat et ne sauraient s'en passer aujourd'hui.

Elles aiment les enfants et veulent « juste leur donner un coup de pouce pour les faire entrer dans le monde des livres ». Quand on rencontre Jacqueline Widmer, Nadine Villard et Maria Regard, et qu'on partage leur attention aux petits élèves qu'elles accompagnent pendant un an sur le chemin de la lecture, on se surprend à avoir envie de ré-apprendre à lire. Ce portrait du trio de l'Atelier Lectures et Devoirs mis en place à Geisendorf, est proposé dans le cadre de l'Année européenne du bénévolat.

Même si elles minimisent leur rôle – « c'est l'Association de parents qui a déposé le besoin », « tout passe par l'école », « et c'est surtout l'Unité d'action communautaire qui assure la coordination » – cet Atelier repose essentiellement sur leurs épaules, même si elles peuvent compter sur l'appui de quelques hommes engagés.

A l'image de Genève

Jacqueline, la Genevoise du trio, pure Pâquisarde, avec l'accent et la gouaille ad hoc. Nadine, à Genève depuis 30 ans, pragmatique et souriante. Maria a pris les choses en main. « Nous sommes à l'image de Genève et nous sommes heureuses d'apporter notre soutien à cette diversité culturelle qui se vit dans les classes. » Quelque septante enfants, la plupart de parents non francophones, ont passé entre

leurs mains depuis 2007, pour bénéficier d'un soutien avant les épreuves cantonales de 4P, que la plupart ont réussies.

Toutes trois ont poussé la porte du bénévolat et ne sauraient s'en passer aujourd'hui. « Je suis très émue quand un enfant décroche la lecture ». Leur rôle est simple : être là, soutenir, encourager. Les enfants s'épanchent : maman ne peut pas m'aider, la situation à la maison est difficile, je n'ai pas de crayon pour écrire, pas de place à la cuisine pour travailler... Du côté des enseignants, on apprécie beaucoup ce soutien qui n'empiète jamais sur l'enseignement proprement dit mais qui apporte juste ce petit plus d'attention individuelle, les maîtresses n'ayant pas toujours suffisamment de temps pour les enfants en difficulté.

La reconnaissance des enfants

Pour toutes les trois, le constat est le même : elles sont là pour les enfants, pendant deux heures, une fois par semaine. Entièrement pour eux. Reconnaissants de cette présence régulière, ils travaillent sérieusement. « Nous n'avons que très peu de problèmes de discipline. Grâce à l'Atelier, ils sont très contents de réussir leurs devoirs. Il ne faut pas oublier d'écrire qu'ils nous apportent beaucoup. » C'est fait. D'ailleurs, les enfants reçoivent un petit diplôme à la fin de l'année pour attester

de leur participation. « Ils en sont très fiers ! », soulignent nos trois interlocutrices. A quand un diplôme pour les bénévoles de choc ?

Un rendez-vous, pas une contrainte

Le contact avec les enfants est très riche et permet d'expérimenter la diversité culturelle très concrètement. Comment expliquer le mot « vin » à une petite qui ne connaît pas du tout le raisin ? Pour qui la notion d'alcool induit tout de suite quelque chose de négatif ? « On apprend à rester humbles avec nos certitudes car on s'aperçoit que ce qui est évident pour nous ne l'est pas pour tout le monde », souligne Maria.

« Les enfants méritent bien cette chance supplémentaire d'entrer dans notre culture », poursuit Jacqueline. « C'est un rendez-vous pour nous chaque semaine, mais pas une contrainte », ajoute Nadine. Et les enfants ? Ils viennent avec tellement de plaisir que la fin de l'Atelier, en mai, est ressentie comme une privation. Les Ateliers Lectures et Devoirs ? Ils en redemandent !

Les Unités d'action communautaire recherchent des bénévoles pour animer des Ateliers Devoirs et Lectures. Voulez-vous relever le défi ?

Contact

Tél. 022 418 47 00

Venez assister à la remise du Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme

Le Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme sera remis à Madame Kasha Jacqueline Nabagesera au Victoria Hall, le jeudi 13 octobre prochain à 18h, par la Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU, Madame Navanethem Pillay. La cérémonie, suivie d'un témoignage de la lauréate et d'un échange avec le public, est ouverte au public.

Kasha Jacqueline Nabagesera est la fondatrice et présidente du comité directeur de *Freedom and Roam Uganda*, une des plus importantes organisations pour la défense des droits des lesbiennes, des gays, des bisexuel(le)s et des transgenres (LGBT) en Ouganda. Elle a eu le courage d'apparaître dans les médias ougandais à de nombreuses reprises au nom de la communauté homosexuelle, ce qui lui a valu d'être menacée et agressée tant dans son pays qu'ailleurs en Afrique.

Le 26 janvier 2011, son collègue David Kato a été assassiné suite à la publication d'une « liste d'homosexuels » par le tabloïd ougandais *Rolling Stone* appelant à leur pendaison; le nom de Kasha Jacqueline Nabagesera y apparaît également. Par ce Prix, le Jury souhaite souligner sa position contre la discrimination des personnes pour des questions de genre ou d'orientation sexuelle.

La visibilité médiatique du/des lauréat-e-s, avec pour objectif leur protection, est le fondement du Prix Martin Ennals. Le Prix a connu récemment plusieurs succès: il a contribué à la libération d'Emad Baghi et de Muhannad Al-Hassani, respectivement lauréats en 2009 et 2010.

Coopération unique au monde

Créé en 1993, le Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme est attribué annuellement à une personne en danger qui s'illustre de manière exceptionnelle dans le combat contre la violation des droits humains par des moyens courageux et innovants. La Ville de Genève s'associe au Prix depuis 2008. Le Jury est composé des dix principales organisations non-gouvernementales des droits humains. Cette coopération est unique au monde.

Inscription en ligne à la cérémonie: www.martinennalsaward.org.



Les nouvelles habitantes et nouveaux habitants seront accueillis le 15 octobre par le Maire de Genève

Les personnes établies durant les douze derniers mois en Ville de Genève sont invitées officiellement par le Conseil administratif à une cérémonie d'accueil des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants, samedi 15 octobre prochain à 16h30, à la Maison communale de Plainpalais. Cette manifestation se déroulera notamment en présence de M. Pierre Maudet, Maire de Genève.

Depuis 2007, la Ville de Genève organise une cérémonie d'accueil afin de souhaiter la bienvenue à toutes les personnes, confédérées ou d'origine étrangère, qui s'établissent chaque année sur son territoire. Ce moment leur permet de mieux faire connaissance avec la ville et ses autorités. Cette cérémonie est également l'occasion d'informer chacune et chacun sur les prestations fournies par les services publics dans des domaines comme l'éducation, les loisirs, la culture, le sport et les transports.

Cérémonie d'accueil des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants

Samedi 15 octobre 2011 à 16h30
Maison communale de Plainpalais.

Programme

Allocation des autorités genevoises, animations musicales et témoignages d'anciens nouveaux habitants.

Apéritif et rencontre informelle avec les autorités genevoises, stands d'information des services publics.

Sandrine Salerno

Conseillère administrative en charge des finances et du logement

« La question est de savoir quelle Genève nous souhaitons, avec quel développement et à quel prix »

En tant que ministre des finances de la Ville de Genève, estimez-vous que Genève connaît une crise de croissance?

Oui, indubitablement. Genève attire des multinationales, des *hedge funds* (fonds d'investissement) et d'autres sociétés auxiliaires grâce à une fiscalité ultra attractive. Ces firmes s'implantent pour payer moins d'impôts mais aussi pour éviter d'être soumises aux régulations européennes plus drastiques que les nôtres. Résultat: Genève grandit et contribue à fragiliser l'économie mondiale. Beau résultat.

J'ajoute que le développement actuel ne profite pas à toutes et à tous. Entre 2003 et 2007, 14% des plus riches ont connu une augmentation de 10,5% de leur revenu imposable, contre une hausse de 0,5% pour le reste des contribuables. La précarité, quant à elle, prend l'ascenseur avec une augmentation de 20% de demandes supplémentaires à l'Hospice général depuis 2 ans.

Existe-t-il vraiment un rapport de causalité entre la venue de ces entreprises et une certaine précarisation d'une partie de la population?

Une chose est certaine: en s'implantant à Genève, ces entreprises amènent dans leurs valises un grand nombre de leurs employé-e-s au bénéfice de divers avantages. Certaines sociétés s'emploient à favoriser le logement de leurs employé-e-s. Les conséquences sur le prix de l'immobilier genevois sont connues de toutes et de tous. Au-delà de ça, c'est le coût de la vie dans sa globalité qui grimpe.

Pensez-vous qu'il faille plafonner le nombre de *hedge funds* et autres sociétés auxiliaires à Genève?

Je crois qu'il devient nécessaire de revoir notre politique fiscale. On offre des allègements fiscaux à des entreprises. Créent-elles vraiment beaucoup d'emplois locaux? De plus, le système de régimes fiscaux différenciés crée une concurrence déloyale pour notre propre économie puisque les entreprises suisses paient

24,3% d'impôts alors que les entreprises étrangères paient en moyenne 11,6%. Les règles devraient être les mêmes pour toutes et tous, des taux identiques soit à 24.3%.

N'est-ce pas un luxe que de se passer de nouvelles entreprises?

Non, je ne pense pas. Si les rentrées fiscales servent à compenser les nuisances provoquées (hausse du coût de la vie et chômage), alors autant s'en passer. Par ailleurs, les entreprises viennent aussi pour la qualité de vie que nous avons, le tissu industriel local, la qualité de la main d'œuvre et les coûts de production. Partiront-elles? J'en doute. Mais la question de fond est de savoir quelle Genève et quelle région nous souhaitons, avec quel développement et à quel prix.

Vous parlez du développement de Genève, mais quel développement souhaitez-vous pour notre région?

Nous devons réduire notre dépendance aux entreprises spécialisées dans le haut de



« Il nous faut créer des conditions favorables au développement d'un tissu local et diversifié permettant d'intégrer les personnes aujourd'hui précarisées. »

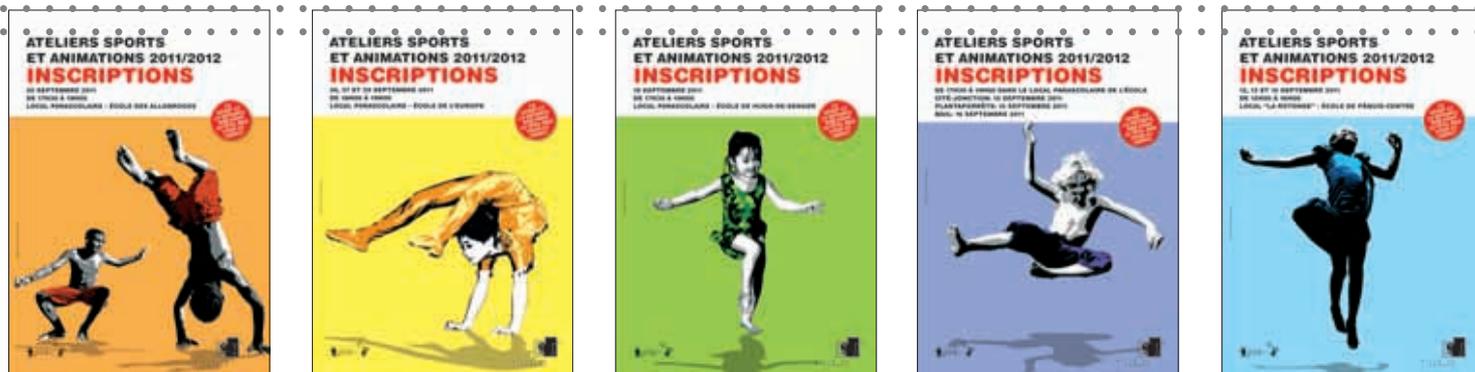
gamme, la haute finance et le trading, car elles sont largement sur-représentées dans notre structure économique. Quid si, du jour au lendemain, elles décidaient de partir vers d'autres cieux? Il nous faut créer des conditions favorables au développement d'un tissu local et diversifié permettant d'intégrer les personnes aujourd'hui précarisées. Rappelons que Genève connaît 20'000 demandeur-euse-s d'emploi. Les moyens pour y arriver? Equilibrer le rapport entre logements et emplois, investir dans la transition énergétique et les services à la personne, poser le cadre d'une économie respectueuse des individus (salaire minimum, lutte contre le travail au noir et le dumping salarial, etc.) et augmenter les moyens destinés à la formation et à la réinsertion professionnelle. Bref, une économie au service de la majorité de la population et non faite pour servir quelques-uns.

En pleine crise de la dette (Grèce, Etats-Unis,...), comment concilier les moyens supplémentaires que nécessitent vos propo-

sitions et la nécessité de ne pas péjorer les finances publiques ?

Les finances publiques doivent être gérées de façon rigoureuse. Les problèmes que connaissent aujourd'hui les pays européens et les Etats-Unis nous le rappellent de façon criante. Pour notre part, en Ville de Genève, nous avons remboursé, entre 2007 et 2011, plus de CHF 500 millions tout en développant des prestations à la population (logements sociaux, crèches, musées, agents municipaux, aides sociales...). Mais pour y parvenir, il nous faut maintenir une fiscalité équitable pour toutes et tous et permettant de financer les prestations. Aujourd'hui, certains veulent à tout prix réduire la fiscalité communale. Accepter l'ensemble de leurs propositions signifierait réduire le budget municipal de CHF 250 millions, soit d'un quart. L'application de ces propositions aurait pour conséquence d'étrangler financièrement notre commune. C'est irresponsable financièrement et socialement! Éthiquement indéfendable, c'est normal lorsqu'on a les moyens de payer des impôts.

Les Ateliers « Sports et animations » essaient dans plusieurs quartiers



Les Ateliers « Sports et animations » : une réponse concrète aux besoins des parents de trouver, près de l'école et du domicile, des activités récréatives.

Rugby, jeux du cirque, percussion, hip-hop, théâtre et autres sont aujourd'hui à la portée de nombreux petits élèves après l'école, grâce aux Ateliers « Sports et animations » mis sur pied par la Ville de Genève. Une manière concrète de répondre aux besoins des parents de trouver, près de l'école et du domicile – sans l'éternel casse-tête des trajets –, des activités récréatives. Une manière aussi, pour les enfants de tous les milieux, de bouger grâce à des activités sportives ou de s'ouvrir à des pratiques culturelles originales et, pour certains, inaccessibles jusqu'ici.

Pour organiser les Ateliers « Sports et animations », le Service des écoles et institutions pour l'enfance collabore étroitement avec des associations partenaires. Le personnel parascolaire assure l'accueil des enfants à 16 heures avec le goûter, encadre les élèves inscrits et les conduit dans les différentes salles. Les parents retrouvent leurs enfants à l'heure habituelle, au local parascolaire.

Activités nouvelles

Les activités proposées ne font pas concurrence avec celles organisées par les clubs ou les écoles de sport car elles sont souvent nouvelles et diversifiées selon les quartiers.

Chaque enfant peut participer, gratuitement, à un atelier par semaine mais doit obligatoirement être inscrit aux activités parascolaires. Et il est possible de s'inscrire en cours d'année.

Bouger, découvrir, se rencontrer

Pour la Conseillère administrative Esther Alder, il s'agit de développer cette offre et de la faire connaître aux publics visés car elle répond particulièrement bien aux besoins des parents qui cherchent, après l'école, des activités près de chez eux et surtout bien encadrées. Depuis cette rentrée scolaire, des Ateliers « Sports et animations » existent dans les établissements du Réseau d'Enseignement Prioritaire de l'Europe, de Cité-Jonction / Plantaporêts et Mail, de Pâquis-Centre, d'Hugo-de-Senger et des Allobroges.

Pour en savoir plus

Groupement pour l'animation parascolaire
Tél. 022 309 08 20

Sur le chemin de l'école : « Ma patrouilleuse, ma sécurité »



Les patrouilleuses scolaires : une mission essentielle.

Elles sont 112, les dames en jaune qui sont engagées par la Ville de Genève pour que les petits élèves puissent se rendre à l'école avec le maximum de sécurité. 112 patrouilleuses scolaires qui sont, pour des milliers d'enfants, une référence quotidienne. A l'occasion de la Journée internationale « A pied à l'école » du 22 septembre, le Service des écoles a rappelé les vertus de la marche à pied pour les enfants et la mission essentielle des patrouilleuses scolaires.

Le stress de la vie urbaine et les contraintes des déplacements en voitures rendent les automobilistes moins conciliants avec les patrouilleuses scolaires. Ces adultes oublient bien souvent qu'ils sont, eux-mêmes, parfois parents, enseignants, amis ou voisins de petits écoliers.

C'est pourquoi la campagne du Service des écoles cible tout à la fois les adultes sur un mode ludique, « J'écoute les consignes de la patrouilleuse... » que les enfants, avec un message pédagogique, « Je ne joue pas... je ne cours pas... j'attends le signal pour traverser... » mais aussi une dimension affective: « ma » patrouilleuse. Cet élément rend bien présent le fait que la patrouilleuse est un sourire quotidien et une confidente de nombreux enfants.

La sécurité, un droit pour les enfants

Aller à l'école à pied en toute sécurité est un droit pour les enfants. Respecter les patrouilleuses scolaires est un devoir pour les adultes. A cet égard, le travail de la patrouille s'inscrit dans un cadre politique plus vaste qui prévoit, entre autres, le soutien aux pedibus ou encore la mise en place de parcours futés. Fondamentalement, le Service des écoles participe aux Conseils d'établissement pour prendre en compte les demandes des enseignants et des parents et répondre rapidement aux besoins, grâce à la collaboration de nombreux services municipaux.

Pour en savoir plus

Service des écoles
Tél. 022 418 48 06

L'ARTQUARIUM
COURS DE DESSIN ET PEINTURE

L'école Artquarium privilégie une peinture de qualité où l'expression des sentiments est soutenue par la connaissance du langage.

- Dessin, modelé, valeurs
- Portrait, corps humain
- Harmonie des formes
- Composition, nombre d'or
- Structures et rythmes
- Couleurs, tonalité/atonalité
- Analyse de tableaux
- Classique et contemporain

tél: 022/786.29.81
www.l-artquarium.ch

1207 Genève
41, rue du 31 Décembre

Accueil des familles au centre ville : une nouvelle crèche Isabelle Eberhardt

Bonne nouvelle pour les parents à la recherche d'une solution pour leurs petits : 60 nouvelles places ont été créées dans la crèche Isabelle Eberhardt, située à la rue du Cendrier, en plein centre-ville. Au rez de la même adresse – un plus pour toutes les familles qui viennent s'inscrire, chercher un renseignement ou un conseil au BIPE – le Bureau d'information petite enfance double son arcade actuelle, située de l'autre côté de la rue.



La célèbre écrivaine-voyageuse genevoise Isabelle Eberhardt donne son nom à ce nouvel espace de vie enfantine (EVE) où les petits découvriront avec enthousiasme les vertus de la socialisation précoce et de l'ouverture au monde. Ce nouveau lieu d'accueil vient ainsi fort à propos compléter le dispositif des quartiers de Saint-Gervais et des Délices, à ce jour légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble de la ville et où la demande est particulièrement forte pour l'accueil des bébés jusqu'à 2 ans. Dans ce périmètre, en effet, 51 % des requêtes ont trouvé une réponse positive, tandis que sur l'ensemble du périmètre urbain, le taux de satisfaction s'élève à 62 %.

Parents entendus

Le BIPE, à l'étroit au 8 rue du Cendrier, va donc se prolonger au rez-de-chaussée de la nouvelle crèche. Cette localisation sur deux sites distincts, mais voisins, le premier clairement dédié aux aspects administratifs et le second entièrement dévolu à l'accueil des familles avec un coin jeux, marque la volonté de la nouvelle Conseillère administrative Esther Alder de prolonger la politique petite enfance prônée jusqu'ici. « Les parents doivent être entendus et accueillis dans leur souci quotidien de pouvoir travailler à l'extérieur et de pouvoir disposer de solutions souples et diverses pour leurs enfants. »

Bureau d'information petite enfance

EVE Isabelle Eberhardt
3, rue du Cendrier

A la rue du Cendrier, le Bureau d'information petite enfance double son arcade actuelle.

Cité seniors veut favoriser le rapprochement des aînés et des jeunes générations

Dans la foulée de la Journée internationale des aînés 2011 consacrée à la grand-parentalité (lire également en page 8), Cité seniors fait de ce thème le fil rouge de son semestre d'activités, avec notamment, en novembre, trois journées ouvertes à tous les publics.

Cité seniors, antenne du Service social dédiée aux aînés, développe aussi, par diverses activités, une dynamique intergénérationnelle en favorisant le rapprochement des aînés et des jeunes générations. Les aînés, souvent grands-parents, sont riches d'un passé, de valeurs et de savoir-faire à transmettre. De leur côté, enfants et adolescents peuvent aider ces aînés à mieux comprendre le monde d'aujourd'hui. De beaux échanges en perspective!

Les 15, 16 et 17 novembre 2011 se dérouleront des conférences, des débats et des animations pour répondre à cette question d'une brûlante actualité: comment être grands-parents aujourd'hui? Esther Alder, Conseillère administrative, sera présente lors de la journée d'ouverture. Sera évoqué l'identité des grands-parents dans le cadre d'ateliers intergénérationnels et d'un café des grands-parents. Et l'après-midi du 17 novembre devrait clore en beauté ces trois jours de réflexion et d'échange avec une table ronde sur l'utilité sociale des grands-parents. Une utilité qui n'est plus à démontrer...

Dynamique intergénérationnelle

Cité seniors développe ainsi une dynamique intergénérationnelle en favorisant le rappro-

chement des aînés et des jeunes générations. Les aînés, souvent grands-parents, sont riches d'un passé, de valeurs et de savoir-faire à transmettre. De leur côté, enfants et adolescents peuvent aider ces aînés à mieux comprendre le monde d'aujourd'hui. De beaux échanges en perspective!

www.seniors-geneve.ch

Tél. 0800 18 19 20

Le nouvel Espace de quartier de Sécheron prend son envol

Pour en savoir plus
Service social
Tél. 022 418 47 03



L'objectif est de faire rayonner le nouvel Espace de quartier pour et par les habitants, pour les jeunes et les enfants, notamment.

L'espace de vie enfantine est ouvert, le restaurant scolaire tourne à plein régime et la ludothèque sera opérationnelle dans les toutes prochaines semaines: le nouvel Espace de quartier de Sécheron va prendre petit à petit son envol. Point d'orgue attendu, le week-end de fête du 5 novembre prochain, en marge de l'inauguration officielle agendée au 4 novembre. Engagez-vous!

Dans le cadre de l'aménagement de la parcelle du « Foyer de Sécheron », deux immeubles de logement sont sortis de terre. Et les nouveaux locataires sont là. Une institution de la petite enfance, un restaurant scolaire et une ludothèque sont installés dans le troisième bâtiment qui abrite également un Espace de quartier. Cet Espace propose de nombreuses salles aux associations et aux habitants et habitantes du quartier pour organiser des fêtes de familles, des anniversaires, donner des cours et des ateliers, ou simplement se rencontrer et se réunir.

Dynamique participative

Le Service social, en charge de la coordination, veut insuffler une dynamique participative à l'Espace de quartier sur la base d'un appel à projets qui est en phase terminale. Objectif, faire rayonner la maison pour et par les habitants, pour les jeunes et les enfants, notamment.

Des liens sont en train d'être tissés avec le Cycle d'orientation voisin car, dans ce périmètre excentré du quartier des Pâquis, il n'y a pas de tradition de vie associative ou de vie de quartier bien implantée. Tout est à faire, à soutenir. La Ville peut s'appuyer sur la très active association voisine, l'ANIM, l'Association pour Nouveaux Immeubles de Montbrillant, qui va sans doute lancer la machine le 5 novembre prochain au cours d'un grand troc de quartier. Le rendez-vous est pris!



fehlmann & associés SA

Member of TIAG, The International Accounting Group
Membre de la Chambre Fiduciaire Suisse



révision
fiscalité
comptabilité
expertise
gestion
depuis 1982



15, rue du Jeu-de-l'Arc
Case postale 6259
CH - 1211 Genève 6

Tel: +41 (0)22 7353708
Fax: +41 (0)22 7356113

fiduciaire@fehlmannsa.ch

fehlmann & associés SA: diligence et efficacité



www.fehlmannsa.ch

Parcours « découverte » d'un quartier : bienvenue aux nouveaux habitants !

Le 7 mai dernier, l'Unité d'action communautaire (UAC) de la Jonction et la maison de quartier ont préparé pour les nouveaux habitants et habitantes un parcours guidé dans le quartier. Succès total : les anciens étaient très fiers de partager leurs connaissances et leurs anecdotes. Les nouveaux venus touchés par ce geste de bienvenue. Fort de ce résultat, plusieurs UAC vont sans doute adapter l'expérience pour des accueils décentralisés dans les quartiers.

Avec ce type de visite-parcours, le public a l'occasion de découvrir les infrastructures de proximité, les écoles, les crèches, les bâtiments administratifs et les lieux culturels... d'une portion de ville.

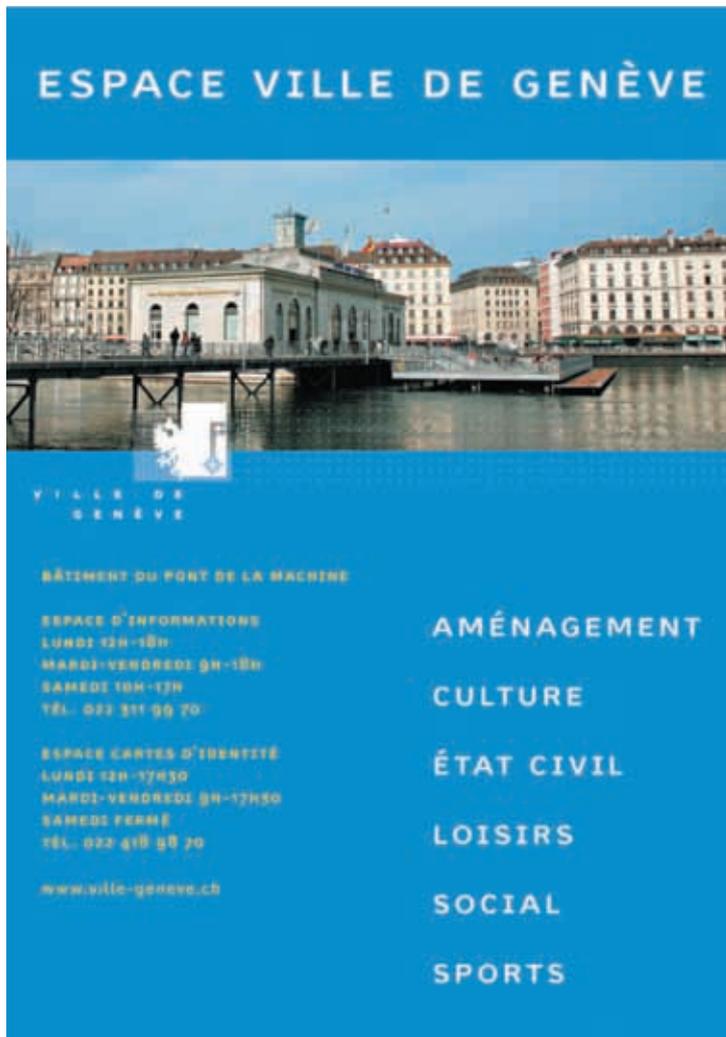
Avec des yeux neufs

La démarche est évidemment très intéressante pour les nouveaux venus mais nombre d'anciens habitants peuvent s'y intéresser pour partir à la découverte de leur environnement quotidien avec des yeux neufs et regarder une portion du territoire connu comme on découvre une ville étrangère.

Mais ce parcours n'est pas simplement une visite « touristique ». Une telle démarche implique autant les personnes qui sont accueillies que les organisateurs de l'accueil qui doivent se présenter, mobiliser autour d'eux le réseau de professionnels et d'associations implanté dans le quartier pour essayer de donner envie aux habitants de s'impliquer dans la dynamique et l'avenir de leur ville.

Souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, valoriser les connaissances des anciens qui peuvent faire « visiter » leur quartier et fonctionner ainsi comme des relais au service des autres usagers, encore une manière pour les Unités d'action communautaire de jouer pleinement leur rôle au service de l'intégration et de la cohésion sociale.

Pour en savoir plus
Tél. 022 418 47 38



ESPACE VILLE DE GENÈVE

VILLE DE GENÈVE

BÂTIMENT DU PONT DE LA MACHINE

ESPACE D'INFORMATIONS
LUNDI 12H-18H
MARDI-VENDREDI 9H-18H
SAMEDI 10H-17H
TÉL. 022 311 96 70

ESPACE CARTES D'IDENTITÉ
LUNDI 12H-17H30
MARDI-VENDREDI 9H-17H30
SAMEDI FERMÉ
TÉL. 022 418 58 70

www.ville-geneve.ch

AMÉNAGEMENT
CULTURE
ÉTAT CIVIL
LOISIRS
SOCIAL
SPORTS



TOP INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL

PREPARATION UNIVERSITAIRE (1 an)

BACHELORS (3 ans)
International Business - Business Administration
Finance, Communication & Digital Marketing

MASTERS (1 an)
MBA in International Business
MBA in Digital Marketing

UNE 7 DIFFÉRENCES

- section francophone & anglophone
- campus urbain & central
- petites classes & programmes flexibles
- excellent équilibre entre théorie et pratique
- top accreditation internationale
- professeurs & étudiants internationaux

BACHELOR & MBA
Digital Marketing

UNIVERSITE IFM - Institut de Finance et Management
Tél. +41(0)223222580 - www.universiteifm.com
35 rue des Bains 1206 Genève

IFM

Genève... toujours plus durable : la Ville s'engage à promouvoir le « vivre ensemble »

Dans l'édition de décembre 2010 du magazine, nous vous présentons le *Programme stratégique de développement durable* que Genève a adopté pour les années 2011-2014 : en alliant une meilleure protection de l'environnement, un soutien à l'économie de proximité et un renforcement de la cohésion sociale, la Ville souhaite contribuer à une meilleure qualité de vie pour les hommes et les femmes vivant ici et ailleurs, aujourd'hui et demain. Ces 13 objectifs prioritaires (en bleu ci-dessous), qui sont liés et se renforcent mutuellement, vous sont présentés à tour de rôle. Aujourd'hui, nous nous penchons sur ce que fait la Ville pour améliorer l'intégration dans les quartiers, un objectif sous la responsabilité du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Vision partagée du développement durable / Participation / Qualité de l'air local / Énergie et climat / Biodiversité / Achats responsables / Aménagement du territoire / Mobilité / **Actions communautaires de proximité** / Économie locale / Conditions de travail / Culture / Coopération.

Quel est l'enjeu ?

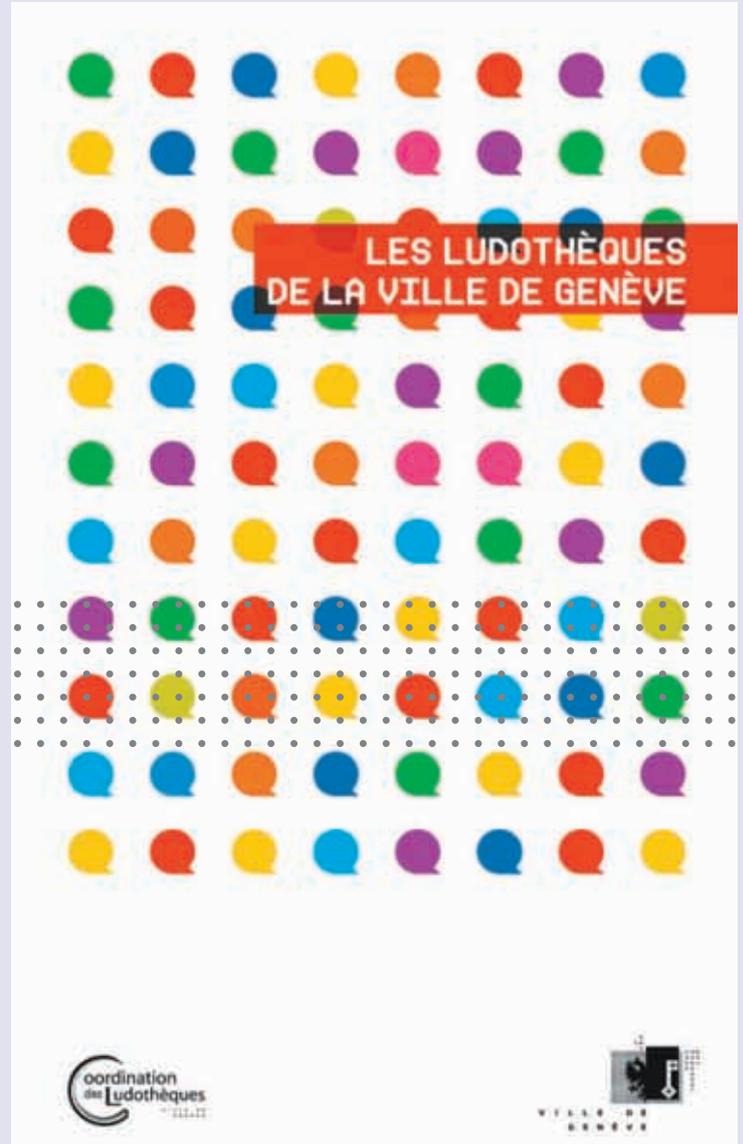
La diversité culturelle genevoise constitue un défi indéniable qui nécessite, de la part des services publics, une attention particulière. Favoriser chez tous les Genevois et chez les populations étrangères qui forment la communauté locale un fort sentiment d'appartenance à une même cité ; refuser de faire de quelques-uns les boucs émissaires de tous les maux et venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin, figurent parmi les missions premières de la Ville de Genève. Dans ce contexte, elle dispose de cartes maîtresses, à savoir les nombreux relais dans les quartiers que sont les infrastructures sportives, les institutions culturelles ou encore les nombreux acteurs à vocation sociale (lire également ci-contre). Parmi les services de proximité et dans le cadre de ce projet, c'est sur les ludothèques que cet article propose un coup de projecteur.

Que va faire la Ville ?

Le jeu constitue sans conteste un magnifique outil d'intégration. Pas besoin de longs échanges verbaux pour partager avec un enfant ou avec un inconnu les coups de cœur, les joies et les frustrations autour du jeu. Genevois de pure souche et familles migrantes poussent avec la même facilité la porte d'une ludothèque. L'option est donc de profiter au maximum de cet espace privilégié de rencontre. Partage, intégration, les mots sont là. Les personnes d'origine étrangère requièrent une attention particulière des services publics communaux qui passe, notamment, par la prise en compte spécifique des langues utilisées, de leurs besoins, de leur réalité pour éviter des risques d'isolement, de rupture ou au contraire de repli communautariste.

Petite brochure

Ainsi, une petite brochure très simple a été éditée récemment pour présenter brièvement l'ensemble des ludothèques de la ville, leurs horaires, leurs adresses. Elle va très prochainement être traduite dans d'autres langues pour être plus largement accessible. Et ce n'est qu'un premier pas. Dans le cadre de cet objectif, d'autres projets sont lancés, notam-



ment pour former les gardiens de piscine, le personnel de bibliothèques ou encore les responsables de bâtiments scolaires et les patrouilleuses scolaires à une meilleure prise en compte de la réalité genevoise.

L'interculturalisme : un défi à relever et une richesse à partager !

Pour en savoir plus

www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/engagements-aalborg/action-communautaire-proximite/

Contact

Mme Louise Kasser
Département de la cohésion sociale
et de la solidarité
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
Tél. 022 418 49 16
louise.kasser@ville-ge.ch

Des abeilles et du miel au Parc Beaulieu

Depuis le mois d'avril, de nouvelles habitantes jaunes à rayures se sont posées dans le Parc Beaulieu, où l'association *Abeilles citadines* a installé son rucher. Rencontre avec une initiative de production locale, qui favorise la biodiversité.

Créée début 2011, l'association *Abeilles citadines* ambitionne de faire découvrir la richesse du monde apicole et d'enrichir la biodiversité en milieu urbain par la présence des abeilles. En effet, de par leur rôle pollinisateur, les abeilles assurent la reproduction des espèces végétales. Elles sont donc au cœur de la production de nos ressources alimentaires.

Vaincre les peurs !

Les abeilles font souvent peur, raison pour laquelle *Abeilles citadines*, en collaboration avec la Ville de Genève, va développer, dès 2012, des activités didactiques destinées aux habitant-e-s et aux institutions du quartier (crèches, écoles, maison de quartier, EMS, ...). De la simple visite du rucher à la confection de bougies à base de cire en passant par un atelier de récolte de miel, l'association désire partager sa passion et vaincre les appréhensions. Et les plus intéressé-e-s peuvent être spécifiquement informé-e-s de la vie du rucher en devenant membre de l'association et en participant activement à son entretien.

Qui dit « abeilles » dit « miel » ! Avec ses six ruches et sa miellerie, l'association produit son propre miel. Ce dernier, communément appelé « miel toutes fleurs », est uniquement composé de plantes avoisinant le rucher. Pour l'heure, le rucher a une capacité de production de 100 kg par saison, voire plus. Sur un mode contractuel, il est prévu que chaque membre de l'association reçoive une part de la récolte, idéalement 500 grammes. Le surplus est commercialisé. Ne vous étonnez donc pas si vous le trouvez en vente au marché des Grottes et dans différents commerces du quartier cet automne.

Les abeilles produisent du miel « made in Beaulieu ».

En chiffres !

6 : le nombre de ruches à Beaulieu

Entre 35'000 et 300'000 : le nombre d'abeilles se trouvant dans les ruches de Beaulieu (le nombre varie selon la saison)

115 kg : le résultat de la première récolte de miel

Pour en savoir plus :

Association Abeilles citadines

Collectif Beaulieu

Rue Baulacre 3 – 1202 Genève

abeillescitadines@gmail.com



Questions à Odile Brunier, présidente de l'association Abeilles citadines

Quelles réactions devant les ruches ?

Elles sont dans l'ensemble très positives. Les passant-e-s sont curieux-ses et viennent avec plein de questions, auxquelles nous répondons avec grand plaisir. D'autres personnes observent simplement l'activité autour du rucher.

Est-ce que les abeilles représentent un danger pour les usagers du parc ?

Non, les abeilles du rucher ne représentent pas de danger. Du moins pas plus que les abeilles sauvages déjà présentes dans le parc. Les gens manquent d'information. Il y a souvent une confusion entre abeilles et guêpes. Le risque de piqûres vient principalement des guêpes qui

ont un comportement plus agressif et sont surtout très intéressées par tout type de nourriture, ce qui les amène à rôder autour des pics-nics qui se tiennent dans le parc ou des débris alimentaires dans les poubelles. Les abeilles, elles, suivent un régime alimentaire très spécifique et restent indifférentes à la présence de nourriture. Mais comme ce sont de grandes travailleuses, elles boivent de l'eau. Nous leur avons mis un bac à disposition afin de couvrir leurs besoins. Quant à la pataugeoire, la plus grande source d'eau avoisinante, nous avons parlé avec des habitué-e-s qui n'ont pas constaté d'augmentation significative du nombre d'abeilles par rapport aux années précédentes.

Comment l'association va-t-elle se développer ?

Nous pensons rester à un nombre de six ruches à Beaulieu. En cas d'autres essaimages, nous

chercherons à les implanter dans un autre lieu sous la responsabilité de personnes qui suivent les mêmes buts associatifs que les nôtres. Pour l'instant, nous disposons d'une autorisation de 2 ans. Ensuite, nous espérons continuer notre activité sur le même site, mais cela dépendra des discussions sur le réaménagement de l'espace Beaulieu. Dans le cadre du projet de réhabilitation du site horticole de Beaulieu, la Ville envisage de mettre à disposition des habitant-e-s un espace polyvalent et apporte dans ce contexte son soutien au Collectif Beaulieu dont fait partie l'association Abeilles citadines

Faut-il avoir des connaissances particulières pour devenir membre de votre association ?

Aucune et toute personne est la bienvenue... l'apiculture s'apprend sur le tas, en observant et en faisant !

Premier Salon International des Chocolatiers et du Chocolat

Les 15 et 16 octobre 2011, Genève accueillera la première édition du Salon international des Chocolatiers et du Chocolat au Bâtiment des forces motrices.

Une occasion de découvrir l'art d'une trentaine d'artisans chocolatiers suisses et internationaux à travers des conférences, des expositions, des

ateliers créatifs pour les enfants (entrée gratuite jusqu'à 10 ans) et des séances d'initiation à la dégustation. Un grand prix du Jury « Le Prix de Genève » et un prix du Public seront également décernés aux meilleurs chocolatiers. En soutenant la réalisation de ce premier Salon en Suisse, la Ville de Genève reconnaît que l'image de la Suisse, grâce à sa longue tradition indus-

trielle, est indissociable de celle du chocolat et que Genève, qui compte plus d'une quinzaine d'artisans chocolatiers, offre un cadre de choix pour mettre en valeur le savoir-faire et l'innovation dans le domaine de la chocolaterie.

Pour en savoir plus

www.salondeschocolatiers.com

La Ville présente un budget équilibré, au bénéfice de toutes et tous

A peine de retour de la relâche estivale, le Conseil municipal sera saisi du projet de budget 2012 de la Ville de Genève. Petit coup d'œil sur un budget marqué par le renforcement de la délégation Genève-Ville solidaire et avant toute chose par le maintien des prestations existantes.

En pleine crise de l'endettement de certains pays, l'élaboration budgétaire s'est déroulée dans un contexte conjoncturel empreint d'incertitudes. Les craintes engendrées par les niveaux d'endettement des Etats-Unis ainsi que de plusieurs pays européens n'ont cessé de faire peser des doutes sur la solidité de la reprise de la croissance mondiale. Elaborées durant le mois de juin, les hypothèses de croissance prises en compte dans les évaluations fiscales restaient toutefois assez optimistes. Dans l'intervalle, la situation conjoncturelle s'est notoirement dégradée. Une succession de mauvaises statistiques américaines ont mis le feu aux poudres. Désormais, les craintes d'un retour vers une situation récessif ont pris le pas sur les

scénarios plus optimistes. Déjà sous pression depuis une année, le franc suisse s'est alors massivement apprécié, atteignant même brièvement la parité avec l'Euro.

Adaptation possible

Bien que la Banque Nationale Suisse soit intervenue pour tenter de juguler cette appréciation, le franc suisse reste très fortement évalué par rapport à la quasi-totalité des devises. Cette cherté du franc suisse risque fort de mettre à mal le dynamisme conjoncturel positif que la Suisse connaît depuis 2009. C'est pourquoi, le Conseil administratif examine en septembre la situation et adaptera, le cas échéant, les estimations fiscales portées au projet de budget. Le projet de budget présenté début septembre est équilibré avec un excédent du compte de fonctionnement de 2,1 millions de francs. En sus des augmentations de charges statutaires, le Conseil administratif a choisi de privilégier le domaine de la solidarité internationale en augmentant de manière substantielle le

montant des subventions allouées de 3,7 millions à 7 millions. Un effort particulier a également été porté sur les dépenses d'entretien des bâtiments, des routes ainsi que du réseau d'assainissement des eaux usées. Ainsi, 10 millions complémentaires permettront un meilleur entretien de notre patrimoine.

Le total des charges présentées s'inscrit en progression de 45 millions par rapport au budget 2011 voté, soit 4,2%. Dans le même temps, les revenus attendus augmentent de 47 millions (+4,4%) toujours par rapport au dernier budget voté. Au final, le Conseil municipal devra étudier durant l'automne un budget de fonctionnement de plus d'un milliard présentant un excédent de revenus de 2,1 millions. A l'heure où le monde connaît une crise de l'endettement de nombreux pays, la Ville de Genève peut être fière de présenter un budget dans les chiffres positifs qui profite à toutes et à tous.

www.ville-geneve.ch

**CHASSEZ LES ENERGIVORES,
ECONOMISEZ ET RECEVEZ UNE PRIME
COMME LES 50 000 GENEVOIS QUI PARTICIPENT DÉJÀ !**

OPÉRATION DOUBLÉCO

Inscription gratuite sur
www.eco21.ch ou
au 0844 21 00 21*

*Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
Tarif local sur réseau fixe.

 **eco21**
Ensemble pour consommer moins

 **STG**

BATIMENT B ACCES



Marchés publics : un levier pour de meilleures conditions de travail

La Ville de Genève a pour mission d'assurer une qualité de vie à ses habitantes et ses habitants. Ceci en offrant des prestations publiques de qualité ou des aides si besoin est. Au-delà, elle garantit des conditions de travail optimales à ses employé-e-s. Elle est à ce titre un employeur exemplaire. Mais que peut faire la Ville pour celles et ceux qui ne travaillent pas dans les services publics municipaux?

Par le biais de prestations sociales, elle peut compenser les bas revenus ou l'absence de salaire. Mais elle ne peut intervenir que lorsque la condition des salarié-e-s de la commune s'est détériorée. Et ceci afin de diminuer les conséquences de cette dégradation. Elle ne peut agir directement sur les salaires du secteur privé, par exemple, en adoptant des lois fixant des niveaux de salaires obligatoires sur son territoire.

Agir sur les salaires

Par contre, lorsque la Ville mandate des entreprises privées pour effectuer certaines tâches (nettoyage, construction, sécurité...), elle agit sur les salaires des employé-e-s de ces entreprises. En effet, dans le cadre de l'attribution des marchés publics, les règles internationales et suisses qui fixent les conditions auxquelles les services publics font appel au secteur privé permettent aux cantons ou aux communes d'intervenir sur les standards à respecter en matière de conditions de travail, d'égalité entre femmes et hommes et de développement durable.

Pour choisir une entreprise qui nettoie ses écoles, une collectivité publique est légalement obligée de choisir l'offre qui est, selon la loi, « globalement économiquement la plus favorable ». Sans critères économiques, environnementaux ou sociaux bien précis, c'est trop souvent l'offre la moins coûteuse qui remporte le marché. L'entreprise est ainsi poussée par les cantons ou les villes à payer ses employé-e-s au minimum de la convention pour être la moins chère sur un marché public. Cette tendance qui favorise le « moins-disant », c'est-à-dire l'offre la moins chère, a des conséquences aberrantes. La même commune qui a passé un marché avantageux peut être conduite à soutenir financièrement les salarié-e-s de l'entreprise par le biais de l'aide sociale. Car le salaire reçu, même s'il respecte la CCT, ne leur suffit pas pour vivre.

Normes sociales et environnementales

Mais à Genève, où le coût de la vie est le plus élevé de Suisse, la Ville n'est même pas libre de pouvoir verser des aides sociales individuelles à ces bas salaires. La Ville veut agir sur les conditions de vie et les revenus de ses habitant-e-s. Non pas en dégradant davantage le marché du travail local en poussant les entreprises au dumping salarial, mais en l'améliorant au travers de normes sociales et environnementales qui auront des conséquences au-delà du marché public concerné.

Pour le nettoyage, les salarié-e-s des entreprises de nettoyage qui travaillent pour la Ville sont en

majorité des femmes, pas ou peu qualifiées, qui travaillent à temps très partiel. Parfois pour plusieurs entreprises pour pouvoir s'assurer un revenu décent. Et la convention collective de ce secteur est plus favorable aux salarié-e-s qualifié-e-s, travaillant plus de vingt heures par semaine.

Face à ce constat, les organisations d'employeurs et les syndicats viennent de signer une nouvelle CCT qui améliore la situation des temps partiels. En suivant une formation, les non-qualifié-e-s auront un meilleur salaire (de 18.20 frs, leur salaire horaire passera à 19.35 frs). Il faut saluer cette amélioration qui traduit à la fois une volonté d'améliorer les salaires des plus précaires et de permettre aux non-qualifié-e-s d'accéder à une formation liée à une revalorisation salariale.

L'option de la Ville

Mais si nous restons dans la logique automatique de l'offre la meilleure marché, une entreprise n'a pas intérêt à ce que ses employé-e-s se forment et bénéficient de cette nouvelle classe conventionnelle (classe 4 +). Car cela renchérit ses coûts et face à une collectivité publique qui choisirait les offres les moins coûteuses, l'entreprise perdrait le marché. Face à ce dilemme, la Ville de Genève a décidé d'agir différemment afin de ne pas être actrice d'un dumping salarial. En décidant de compléter les salaires des nettoyeur-se-s, en payant la différence entre les 19.35 de la CCT et un montant de 25 frs, indépendamment du salaire versé par l'entreprise, elle évite la pression à la baisse sur les salaires.

En se penchant sur les crèches, la Protection civile fait un pas de plus vers la sécurité



La collaboration de la Protection civile avec les crèches ainsi que la confiance des parents auront permis de rendre ces journées utiles et agréables pour l'ensemble des participants.

Dans le cadre de ses traditionnels cours de répétition, la Protection civile a mis sur pied deux exercices d'un nouveau style qui ont eu lieu respectivement les 26 mai et 23 juin derniers. Se déroulant dans le décor du centre de compétence en matière de formation de Richelien, transformé pour l'occasion en lieu de vie enfantine, ces exercices inédits ont impliqué une cinquantaine de miliciens du domaine de l'assistance, des collaborateurs de la restauration, de la logistique ainsi que des sapeurs-pompiers.

Avec la volonté de renforcer l'attractivité des cours de protection civile, ces journées ont été placées sous le signe du service rendu aux publics des crèches en cas d'événement dommageable qui viendrait menacer cette population à «vulnérabilité accrue», ainsi définis par la politique de sécurité de la Confédération.

Plusieurs objectifs

Les institutions du jeune enfant ont participé à l'atteinte des objectifs qui consistaient à créer la planification d'une structure d'accueil d'enfants d'âge pré-scolaire, former les miliciens du domaine de l'assistance à la prise en charge, lors d'une catastrophe, d'un important groupe d'enfants et apprendre le comportement et les attitudes à adopter à l'égard d'enfants d'âge pré-scolaire.

En ce qui concerne les objectifs institutionnels des partenaires, ils ont consisté à faire en sorte que les enfants vivent l'événement comme une sortie récréative, et par ailleurs que cette récréation corresponde aux activités dites «en réseau» développées par les crèches d'une manière générale.

Une violente tempête

Le scénario «catastrophe» impliquait la mise en avant d'un événement redouté: une violente tempête accompagnée de précipitations de fortes intensités. Dans le cadre de l'instruction de base, préparée en collaboration avec les éducatrices du jeune enfant, un film didactique sur l'accueil et la prise en charge en crèche a été réalisé et projeté. La collaboration de spécialistes du Service Santé et Protection de la Jeunesse a permis de contribuer à la complète mise en œuvre de l'exercice. Les chauffeurs ont, quant à eux, reçu une formation spécifique correspondant aux exigences d'un bon transport des enfants.

Les miliciens, conduits par leurs cadres, ont eu l'occasion d'appuyer les éducatrices présentes dans les activités préparées en chantiers telles que: peinture libre, loto sonore, sauts en parachute, sauvetage du chat perché, démonstration par les pompiers. Ils ont également accompagné les enfants durant une promenade, et veillé sur eux pendant la sieste, sans oublier le service durant les repas, adaptés pour l'occasion aux goûts des enfants.

Au final, la collaboration de la Protection civile avec les crèches «Les Couleurs du Monde» et EVE Pinchat ainsi que la confiance des parents auront permis de rendre ces journées utiles et agréables pour l'ensemble des participants.

Regards croisés sur le métier d'agent-e de la Police municipale

La prochaine école de formation de la Police municipale débutera en novembre 2012. Acteur majeur de la vie des quartiers, la Police municipale a besoin d'hommes et de femmes convaincus que sécurité rime avec proximité. Et si c'était vous? Pour mieux connaître les différents aspects de cette profession, la sergent-major Christine Camp et l'agent Stéphane Duc répondent à nos questions.



« La proximité avec le citoyen étant la priorité, il faut aimer être proche des gens et avoir le contact facile »

La sergent-major Christine Camp, adjointe au chef de l'instruction.

La sergent-major Christine Camp, adjointe au chef de l'instruction, présente ce métier passionnant aux multiples facettes.

Quelles sont les qualités requises pour devenir un bon agent de la police municipale (APM)?

Cette personne doit être en bonne condition physique et dotée d'une autorité naturelle. Elle doit également faire preuve d'une grande souplesse afin de pouvoir appliquer la loi avec discernement. L'esprit d'équipe est un atout essentiel pour réussir une bonne intégration, car le métier d'APM demande une bonne entente entre collègues pour pouvoir mieux supporter les difficultés du travail de terrain. Par ailleurs, la proximité avec le citoyen étant la priorité, il faut aimer être proche des gens et avoir le contact facile. Enfin, rejoindre le corps des APM requiert le respect de la hiérarchie et la ponctualité.

Quels sont les principaux attraits de cette fonction?

Les APM interviennent sur le terrain dans une logique de proximité et de visibilité. La population présente à Genève est multiculturelle et toutes les couches sociales y sont représentées, ce qui rend ce métier fascinant et diversifié. Le territoire municipal étant vaste et les missions très variées, l'APM découvre sans cesse de nouveaux aspects de sa profession. Le climat de travail interne est propice à l'avancement et à l'épanouissement de chacun.

Comment jugez-vous la formation dispensée aux aspirant-e-s APM et comment se déroule-t-elle?

Elle est en parfaite adéquation avec la réalité du travail de terrain et permet aux aspirant-e-s d'acquérir le bagage nécessaire pour assurer leur métier dans les meilleures conditions. D'une durée de six mois, elle fixe des exigences de réussite qui sont clairement expliquées en début d'école. L'instruction est donnée sous forme d'enseignements théoriques, d'exercices pratiques, de conférences, de visites diverses et d'un stage en immersion, afin d'assurer un niveau de formation équivalent pour l'ensemble des APM des communes genevoises.

Les objectifs généraux de cette école de formation sont les suivants: acquérir les compétences de base pour exercer la fonction d'APM, développer le sens des responsabilités, l'autodiscipline, la volonté, la faculté de jugement, la maîtrise de soi et l'esprit de corps, acquérir un comportement en adéquation avec la profession et réussir l'école de formation pour être nommé en qualité d'APM.

Cette école étant une formation d'adultes, les aspirant-e-s sont coresponsables de leur formation et doivent y participer de manière active, au même titre qu'ils doivent faire preuve de volonté et d'engagement.

Les critères de sélection:

- Être de nationalité suisse ou détenteur d'un permis C
- Avoir de bonnes connaissances générales et être titulaire d'un CFC ou d'un titre jugé équivalent
- Maîtriser la langue française et les outils informatiques standards
- Être titulaire du permis de conduire catégorie B
- Posséder une bonne condition physique
- Accepter des horaires d'activité variables
- Être domicilié-e ou élire domicile dans le Canton de Genève ou dans la zone de domiciliation autorisée.

Pour plus d'informations

N'hésitez pas à appeler au tél. 022 418 22 22 ou à vous rendre sur le site www.police-municipale.ch.



« Être au contact de la population et jouer un rôle préventif dans les quartiers m'ont particulièrement motivé »

Les agent-e-s de la Police municipale suivent une école de formation d'une durée de six mois.

L'agent Stéphane Duc, fraîchement issu de l'école de formation, raconte son parcours.

Quelles sont les missions qui vous ont motivé à postuler ?

J'ai postulé pour l'ensemble des missions qui caractérisent le métier de policier municipal, aussi diverses soient-elles, avec les compétences élargies qu'elles nécessitent. Être au contact de la population et des réseaux locaux, jouer un rôle préventif dans les quartiers sont des éléments qui m'ont particulièrement motivé.

Les horaires irréguliers et le port de l'uniforme ont-ils été des éléments qui vous ont déplu avant de vous engager ?

Si cela avait été le cas, je n'aurais pas postulé. Ces deux éléments se sont régulièrement retrouvés associés durant mon parcours professionnel, que ce soit dans l'hôtellerie, l'armée, la sécurité privée ou ma dernière activité sur le tarmac de l'aéroport de Cointrin.

Comment avez-vous ressenti le fait de retourner sur les bancs d'école ?

A 35 ans, je l'ai ressenti comme un beau challenge me permettant de donner une nouvelle orientation à ma carrière. Durant la première semaine, la mise en route en « mode étudiant » a été rude, mais compte tenu des plannings hebdomadaires, on est vite dans le bain.

Citez le souvenir le plus plaisant durant votre école de formation.

Contre toute attente, c'est le test « Mazot », une épreuve d'endurance qui se déroule sur 48 heures. Comme toute épreuve de ce genre, elle a laissé des courbatures à certains, de jolies ampoules à d'autres mais surtout une belle expérience humaine au sein d'un très bon groupe où le mélange des générations (de 21 à 40 ans) et des cultures a bien fonctionné, laissant un excellent souvenir millésimé « APM 2010 ».

Quelle a été la situation la plus dure à surmonter ?

Concilier ma vie de famille et l'école de formation n'a pas été évident. Au début de l'école, une de mes filles était âgée de 5 ans et la petite dernière de 6 mois. J'en profite pour féliciter mon épouse qui a eu fort à faire à la maison en plus de son activité professionnelle, mes tâches ménagères ayant été concurrencées par de nombreuses heures d'étude à la maison.

Durant votre période de stage, avez-vous pu mettre en pratique la théorie qui vous a été enseignée ?

Je ne suis en poste que depuis le 1^{er} mars 2011 et effectivement une grande partie de la théorie enseignée a pu être mise en application. Durant une journée de travail (10h), on passe en moyenne 8 heures sur le terrain, ce qui nous permet de faire face à de nombreuses situations.

La formation est-elle en adéquation avec la réalité du métier et vous y a-t-elle préparé ?

Oui, et le fait que cela soit une formation intercommunale est un plus. Les exercices de mise en situations prodigués sont de très bonne qualité. On nous prépare pour telle ou telle situation dans les grandes lignes car elles sont toutes différentes sur le terrain et c'est là que l'expérience des collègues est importante.

Quel est l'aspect de la profession que vous appréciez le plus et celui que vous appréciez le moins ?

Les plus :

- Les jours se suivent et ne se ressemblent pas
- Le contact avec la population, les commerçants et autres réseaux sociaux
- La possibilité d'utiliser des moyens de locomotions tels que le vélo, le segway, les rollers
- Le travail en équipe

Les moins :

Tous les acteurs de la sécurité travaillent pour le bien-être de la population, certes à des degrés différents mais complémentaires.

Ne pas pouvoir terminer certaines affaires en les transmettant à l'échelon cantonal est un aspect négatif qui surcharge le travail administratif des gendarmes, déjà bien saturés avec le nouveau Code de procédure pénal Suisse. Certaines prérogatives sont néanmoins en attente d'évolutions.

Le réseau de fibres optiques de la Ville continue à s'étendre

Imaginez un cheveu et coupez-le en 4, encore en 4, ... et encore en 4 si vous le voulez. Gardez-en un brin et imaginez qu'il soit long de plusieurs centaines de mètres, ou de plusieurs kilomètres. Imaginez-le de la plus grande transparence qui soit, flexible, pouvant transporter d'un bout à l'autre, à chaque seconde, les images de haute définition de votre télévision, les fichiers téléchargés sur votre ordinateur, vos communications téléphoniques, vos programmes de musique. Par cette histoire, certes tirée par les cheveux, vous imaginez en réalité une fibre optique.

La fibre optique est un fil ayant un cœur de verre ou de plastique qui conduit la lumière. Cette dernière passe dans la fibre par de multiples rebonds sur ses parois internes, en suivant ses courbures (en principe peu accentuées). Sa fragilité la destine à être enveloppée dans une gaine de plastique. Habituellement, les fibres sont assemblées en gerbe dans un tube de PVC.

A la vitesse de la lumière

Les fibres optiques ont une capacité de transmission de l'information bien supérieure à celle du fil de cuivre. Elles conduisent l'information à la vitesse de la lumière, plus rapidement donc que l'électricité dans le meilleur des fils de cuivre. Les

fibres ont l'avantage de pouvoir être serrées les unes aux autres sans se perturber mutuellement, contrairement aux fils de cuivre qui peuvent souffrir d'un phénomène d'induction électromagnétique. Les fibres optiques sont à ce propos adaptées à l'électromog urbain.

En Ville de Genève, on trouve des réseaux de fibres optiques en sous-sol. La Ville est propriétaire de l'un d'eux. Né en 1993 sous le nom de Vilnet, le réseau a une taille conséquente qui permet aujourd'hui d'interconnecter, pour la transmission de données et téléphonique, la totalité des sites principaux et une grande partie des sites secondaires de l'administration municipale, et plus encore en reliant également des points d'accès Wifi publics et des écoles. Ce réseau, sous observation à distance et permanente de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), est maillé pour qu'une panne survenant à l'un de ses nœuds ou segments ne perturbe pas l'ensemble du dispositif.

La tactique du « morpion »

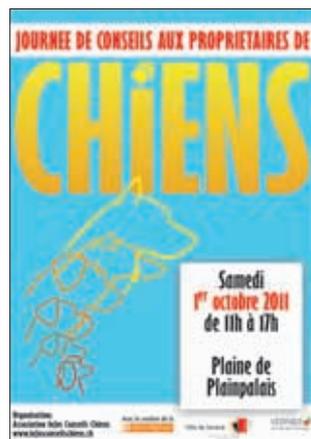
Le réseau de la Ville continue à s'étendre dans le but de parvenir à relier tous ses sites administratifs et éviter ainsi d'onéreuses locations de lignes. Or, comme les fibres optiques ne poussent pas dans le sol, elles doivent être enfouies, ce qui implique

des chantiers. L'équivalent d'un demi-poste de l'administration est consacré au suivi de ceux-ci, en veillant à appliquer la tactique du « morpion ». Qu'est-ce à dire? Etant donné qu'un chantier est source de dépenses, ainsi que de nuisances pour la population, la tactique consiste à profiter de chantiers ouverts sous d'autres motifs pour placer à moindre coût les quelques fibres optiques nécessaires pour la municipalité. A cet effet, la Ville de Genève fait partie de la Commission de coordination des travaux en sous-sol du Canton. Ainsi donc, comprend-on, le réseau de la Ville s'étend au rythme des opportunités.

La Ville pas seule

La Ville n'est pas seule à posséder un réseau de fibres optiques. Dans ce cadre, d'autres groupes tels que l'opérateur Colt, l'opérateur genevois de télésexe Naxoo, les Services Industriels de Genève, l'opérateur Swisscom, etc., ainsi que l'Etat de Genève occupent le terrain. Les volontés et efforts présents dans le déploiement de cette technologie mettent en lumière à la fois la croissance des débits de données en Ville et la valeur qu'elles représentent. Pour l'habitant, cette valeur se concrétise aujourd'hui par des services commercialisés tels que la diffusion de chaînes de télévision du télésexe genevois Naxoo et, demain, par plus d'offres de services.

Le 1^{er} octobre sur la Plaine de Plainpalais, une journée pour tout savoir sur la gent canine



La journée de conseils aux propriétaires de chiens 2011 se déroulera le samedi 1^{er} octobre, de 11h à 17h, sur la Plaine de Plainpalais.

Cette journée est un moment privilégié d'information et de rencontres entre des propriétaires de chiens, des citoyens intéressés par la cause canine ainsi que des éducateurs, des vétérinaires, des représentants des autorités et d'autres professionnels du monde canin. Elle permet de répondre aux questions incessantes des détenteurs actuels, des futurs propriétaires de chien et de tout citoyen en donnant des informations sur leurs obligations légales et sur les moyens mis à leur disposition pour éduquer des chiens.

Les animations proposées par plusieurs clubs et sociétés canines donnent l'occasion de découvrir des sports que l'on peut pratiquer avec son compagnon à quatre pattes ainsi que le travail des chiens d'assistance.

La journée de conseils aux propriétaires de chiens 2011 est organisée par l'Association Infos-Conseils Chiens représentant les plus grands clubs et institutions canins genevois, avec le soutien financier et logistique important de la Ville de Genève, de Vernier, de la Loterie romande, ainsi que de plusieurs autres communes genevoises.

Les lauréats du concours de la plus belle terrasse

Le but de l'édition 2011 du concours de la plus belle terrasse était d'élire les trois plus belles terrasses en Ville de Genève. Le Service de la sécurité et de l'espace publics a enregistré 44 inscriptions d'établissements situés en Ville de Genève et bénéficiant d'une permission d'exploiter une terrasse.



Afin que les résultats soient objectifs, 30 questionnaires de satisfaction contenant 8 questions générales et 10 questions particulières ont été distribués durant l'été aux clients de chaque établissement participant. Les questions ont été orientées sur des critères de sélection basés essentiellement sur la qualité d'intégration du site, l'esthétique du mobilier, l'aménagement et la décoration, la convivialité, le confort, etc.

La palette d'appréciation était donc large. L'analyse des réponses, dont le degré de satisfaction était mesuré de 1 à 10, a permis de déterminer un vainqueur.

L'établissement «Break Time Sandwich Center», vainqueur du concours 2011.

Le 1^{er} prix d'une valeur de CHF 1'000.- offert par la Société des cafetiers restaurateurs et hôteliers de Genève est remis à l'établissement «Break Time Sandwich Center».

Le 2^{ème} prix d'une valeur de CHF 500.- offert par La Praille, Centre commercial & de loisirs, est remis à l'établissement «Chez l'Autre».

Le 3^{ème} prix d'une valeur de CHF 300.- offert par Globus est remis à l'établissement «Les Grillades».

Nous les félicitons vivement et les remercions pour leur engagement !



**NOTRE MISSION,
LA TV HD POUR TOUS.**

1^{er} opérateur à avoir proposé la TV HD à Genève, naxoo continue d'innover pour offrir aux Genevois le meilleur de la **télévision haute définition**: dans quelques jours, naxoo lance une nouvelle offre pour vous faciliter l'accès à la TV HD !
www.naxoo.ch

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS





Pour la première fois à Genève, une visite guidée en langue des signes est accessible sur une tablette tactile.

L'accessibilité à la culture pour tous : le Musée d'art et d'histoire relève le défi

Rendre la culture accessible pour tous, les médiateurs culturels et scientifiques des musées et bibliothèques du Département de la culture et du sport y travaillent chaque jour un peu plus. En octobre 2011, le Musée d'art et d'histoire franchit un nouveau pas en élargissant l'offre qui est faite aux personnes sourdes et malentendantes.

Après les cafés des signes du Centenaire, l'engagement d'une guide-conférencière s'exprimant en langue des signes française (LSF), voici, pour la première fois à Genève, une visite guidée signée et filmée en vidéo. Ce vidéoguide est disponible, sous la forme d'une tablette graphique, au desk d'accueil du musée et remis au visiteur gracieusement, contre le simple dépôt d'une pièce d'identité. Il fait pendant à l'audio guide conçu pour les personnes entendantes.

Les choix du visiteur

Le parcours emmène le visiteur sourd ou malentendant du sous-sol au premier étage du Musée, au fil de dix œuvres représentatives de la richesse de ses collections allant de l'Antiquité à l'époque moderne. Les pages de commentaires

sont indépendantes et le parcours peut s'organiser au gré des choix du visiteur.

A l'instar de tous les projets d'accessibilité aux contenus culturels du Département de la culture et du sport, le vidéoguide a été réalisé en étroite collaboration avec le public concerné. Un groupe de travail mixte a ainsi été formé. Il a réuni des personnes en situation de handicap, des professionnels issus de structures spécialisées, des linguistes (experts, traducteurs, interprètes) et des professionnels de la culture (archéologue, historien, médiateurs culturels, vidéastes, programmeurs, chargé de communication).

S'en est suivi un minutieux travail de choix, d'adaptation et de traduction des textes de l'audioguide du Musée. Au montage, des sous-titres ont été insérés, une manière de rendre le commentaire accessible aux personnes déficientes auditives, mais ne pratiquant pas la LSF. En plus d'offrir un moyen d'accessibilité supplémentaire, le sous-titrage est un moyen simple de mettre en évidence telles expressions ou tels noms propres essentiels.

Les pages du vidéoguide sont divisées en séquences pour que l'utilisateur puisse faire des pauses à son gré. Car il aurait été dommage de ne pas l'inviter à lever les yeux vers l'objet commenté. Cette souplesse permet par ailleurs de revenir dans le commentaire à l'envi. L'interface contient enfin des plans des différents étages concernés, permettant de se repérer dans l'espace; une signalétique adaptée aux normes internationales accompagne ce nouvel outil de visite.

Long chemin à parcourir

La réalisation du vidéoguide du Musée d'art et d'histoire s'inscrit dans le panorama d'une accessibilité accrue pour tous dans les lieux culturels de la Ville de Genève. Il est le premier d'une série pilotée par le Service de la promotion culturelle du Département de la culture et du sport. Il a bénéficié du soutien de la Fédération suisse des sourds (SGB-FSS) et du Bureau fédéral de l'égalité pour les handicapés (BFEH) et marque d'une pierre blanche le long chemin qu'il reste à parcourir.

L'incroyable parcours d'Albert Gallatin, un Genevois aux sources du rêve américain

La Bibliothèque de Genève (BGE) propose une exposition qui invite au voyage et à l'audace par le biais de l'incroyable parcours d'Albert Gallatin qui a quitté Genève pour le Nouveau Monde.

Imaginez-vous finir brillamment vos études à Genève, quitter votre ville natale, vos amis, votre famille et tout le confort d'une vie promise à un riche avenir, pour vous embarquer dans un long voyage qui vous mènerait sur des terres encore mal connues, dans un pays en guerre. Petit à petit, vous parviendriez à accumuler un modeste pécule: de quoi vous ache-

ter quelques terres, construire une maison et fonder une famille. Puis, grâce à votre détermination, vous graviriez les échelons politiques pour devenir ministre des finances et ami proche du président de votre pays d'adoption. Juste un rêve?

À peu de choses près, c'est l'incroyable parcours d'Albert Gallatin qui a choisi, en 1780, de quitter Genève pour partir découvrir le Nouveau Monde. Ses talents lui ont permis de marquer de son empreinte tout à la fois la politique, la diplomatie, l'économie et la science américaine.

Invitation au voyage et à l'audace, l'exposition pose des questions qui font écho à notre actualité: quelles motivations peuvent pousser un individu à se lancer dans l'inconnu? Comment s'intégrer aux autres et comment intégrer les autres? Comment gérer la dette d'un Etat et quelle politique adopter pour défendre au mieux les intérêts de ses habitants?

Visite commentée sur demande.
Programme des événements:
www.ville-ge.ch/bge

Albert Gallatin, un Genevois aux sources du rêve américain
Du 14 octobre 2011 au 17 mars 2012
Bibliothèque de Genève

Albert Gallatin a choisi, en 1780, de quitter Genève pour partir découvrir le Nouveau Monde.



Comment est née la police sous l'Ancien Régime

Commissaire Voltaire: naissance de la police au temps des Lumières est la douzième exposition temporaire de l'Institut et Musée Voltaire de Genève. Elle a pour objectif de montrer comment naît et évolue la notion de sécurité urbaine du Grand Siècle à la Révolution française.

L'image transmise de la police, depuis plus de deux cents ans, est souvent confinée à sa vocation répressive. Or la police dissimule une réalité plurielle: police, gendarmerie, prison, police judiciaire, experts scientifiques, pour ne citer que les instances qui envahissent notre quotidien.

L'édit de 1667

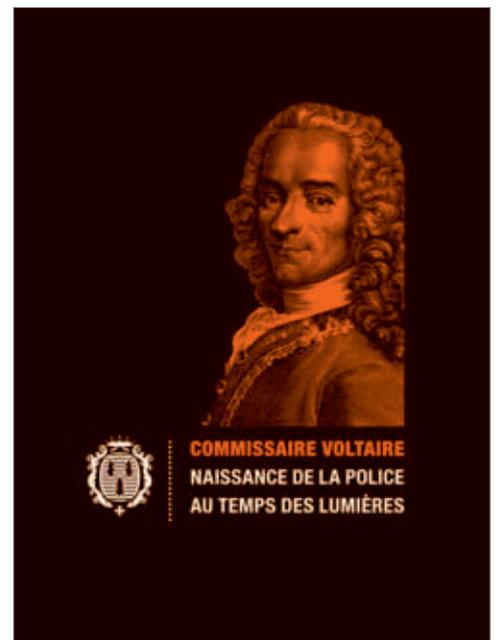
Ce n'est qu'avec l'édit de 1667 qu'est créée une véritable institution policière en Europe: la lieutenance générale de police de Paris. Le lieutenant général de police est chargé de la protection des biens et des personnes.

L'exposition de l'Institut et Musée Voltaire se propose de montrer que la police d'Ancien Régime regroupe différents domaines d'intervention et qu'elle a des prérogatives bien plus larges qu'aujourd'hui. L'intérêt est de pouvoir réunir pour la toute première fois des pièces provenant de divers musées et d'institutions européennes autour de la question de la police d'Ancien Régime.

Les partenaires établis pour cette occasion sont: le musée Carnavalet-Histoire de Paris, le musée de la Préfecture de police de Paris, les Musées d'art et d'histoire de Genève, la Bibliothèque de Genève, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, la Société Jean-Jacques Rousseau et l'Université de Genève.

Commissaire Voltaire: naissance de la police au temps des Lumières

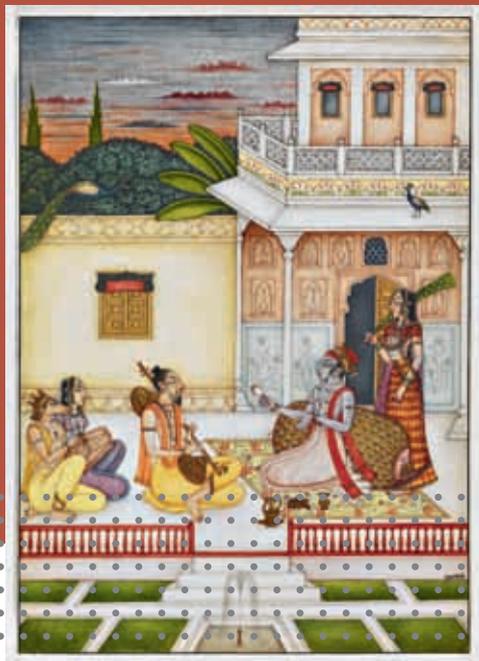
Du 31 août 2011 au 14 janvier 2012
Institut et Musée Voltaire



La saveur des arts. De l'Inde moghole à Bollywood

Par une approche originale, intégrant de nombreux dispositifs audiovisuels, l'exposition *La saveur des arts. De l'Inde moghole à Bollywood* fait largement appel aux sens. À travers son riche contenu, elle invite à goûter aux multiples saveurs des arts de l'Inde.

Avec un choix d'objets et de documents exceptionnels, l'exposition «La saveur des arts» aborde la relation étroite entre musique, peinture et cinéma dans la culture de l'Inde du Nord. Les arts y sont envisagés en tant que processus dynamiques reflétant les évolutions



d'une société à la fois ancrée dans ses traditions et sensible aux impulsions de la modernité. Il en résulte un foisonnement de formes et de styles qui attestent la vitalité d'une culture en constante métamorphose.

La théorie des neuf saveurs

L'Inde classique a produit de nombreux traités d'esthétique. On y rencontre souvent la théorie dite des neuf saveurs (nava rasa), génératrices d'émotions, qui seraient inhérentes à toute expression artistique. C'est dans le contexte de l'Empire moghol, du XVI^e au XIX^e siècle, que les peintres et les musiciens de cour ont développé les applications les plus raffinées de cette théorie, comme en témoignent les miniatures et les instruments présentés dans la première partie de l'exposition.

En retrouve-t-on des équivalents dans les traditions populaires de l'Inde rurale ou les productions récentes du cinéma indien? Le visiteur pourra s'en faire une idée, en découvrant dans la deuxième section les peintures «chantées» par les femmes dans les villages du Bengale, et finalement en se plongeant dans l'atmosphère résolument contemporaine des studios de Bollywood.

Festival à l'Alhambra

L'expérience pourra en outre être prolongée et approfondie grâce à un festival organisé à l'Alhambra du 5 au 15 octobre par les Ateliers d'ethnomusicologie. Sous le titre «Les routes de l'Inde», cette manifestation propose au public certaines des plus savoureuses expressions artistiques de l'Inde d'aujourd'hui. Venus du Cachemire, du Bengale et du Rajasthan, ou encore des grands centres artistiques que sont les villes de Bénarès, Mumbai ou Delhi, un choix d'artistes exceptionnels sera offert à notre délectation.

Parmi ceux-ci, il faut relever la présence de Parvathy Baul, chanteuse, danseuse, mais aussi peintre au talent rare qui, au lendemain de sa prestation à l'Alhambra, sera au MEG Conches pour commenter les peintures qu'elle a réalisées spécialement pour l'exposition. Parvathy Baul sera à l'Alhambra le vendredi 7 octobre à 20h30, puis au MEG Conches le samedi 8 octobre à 14h.

La saveur des arts.

De l'Inde moghole à Bollywood

Jusqu'au 18 mars 2012
MEG Conches

Srī-rāga. Miniature sur ivoire de Tilak Gitai, 1987. MEG ETHAS Inv. 045797.

Festival Les routes de l'Inde

Du 5 au 15 octobre 2011

Alhambra

www.adem.ch

Chauves-souris, frissons garantis?

Vous souhaitez surmonter votre peur des chauves-souris? L'installation présentée au Muséum «Qui a peur des chauves-souris?» devrait vous intéresser. Mais attention au traitement de choc: pour conjurer peurs et angoisses, il faut commencer par s'y exposer.

Diabes ou dragons à ailes de chauves-souris, vampires, héros chauves-souris dotés d'une force surhumaine ou Cthulhus sont au

rendez-vous. Autant d'images tirées de nos livres d'aujourd'hui et d'autrefois, des films fantastiques les plus iconoclastes et autres jeux vidéos dévolus à l'empire de l'horreur.

Cette réactivation de l'imaginaire sombre, forgé dans nos cultures depuis des siècles, est contrebalancée par une iconographie nouvelle et tout autre: celle qui sert aux scientifiques et aux naturalistes investis dans l'étude et la protection

de ces mammifères fascinants et menacés. Ce nouveau visage révèle la beauté cachée et la biologie incroyable de ces animaux nocturnes tout en nous incitant à changer de réflexe culturel face à eux. Qui gagnera cette guerre des images? Si, de votre côté, vous dépassez votre peur des chauves-souris, vous aurez déjà commencé à les protéger.

Exposition conçue et présentée par le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris à l'occasion de l'année mondiale de la chauve-souris.

Qui a peur des chauves-souris?

Du 27 septembre 2011

au 26 février 2012

Muséum d'histoire naturelle



Qui a peur des chauves-souris?

Pour la première fois, le Prix suisse de la Performance sera accueilli à Genève

Ce prix, créé en 2005 par le canton de Bâle dans le cadre de la manifestation *Kunstkredit*, a pris de l'ampleur et de la reconnaissance au niveau national. La Ville de Genève, en raison du potentiel qu'elle possède dans cette discipline artistique mais également en raison de son rayonnement et de sa vitalité, a été sollicitée pour accueillir la première version en dehors de Bâle, avant d'être accueillie en 2012 par le canton et la ville d'Aarau.

Cette année, sept artistes ont été sélectionnés par le jury, parmi les soixante dossiers de candidatures venus de toute la Suisse. Marion Ritzmann (BS), Suzana Richle (ZH), Anne RoCHAT (VD), le collectif « californium 248 » (GE), Domenico Billari (BS), Urnamo (Ali Al-Fatlawi et Wathiq Al-Ameri, ZH) et Manuel Scheiwiller (BS) présenteront dans l'espace « Le Commun » situé au BAC leur performance live. Le jury aura, après délibération, à attribuer un prix de CHF 35'000.- (divisible en deux, voire trois prix) au(x) lauréat(s).

Apparue dans les années soixante, la performance, discipline à part dans le milieu de l'art contemporain, a gagné en notoriété en Suisse depuis quelques années. Elle est, entre autres, présente depuis quelques années à Art Basel. De plus, la scène artistique genevoise est particulièrement riche en artistes performeurs: Yan Duyvendak, La Ribot, Yann Marussich pour ne citer qu'eux. Un pôle spécifique, Arts-Action, y est d'ailleurs consacré à la Haute École d'Art et de design (HEAD). En lien avec le Prix suisse de la Performance et pour asseoir cet événement important, une manifestation autour de cette discipline se déroulera au mois de novembre dans les espaces « Le Commun ». « Who's afraid of performance art? », ambitieux projet organisé par trois curatrices responsables d'institutions, proposera trois regards différents, étalés sur trois week-ends autour de la performance. Marie-Eve Knoerle, responsable de Piano Nobile, et Jeanne Macheret, artiste performeuse, proposeront un point de vue centré sur le récit, intitulé « Avec

ou sans paroles », du 11 au 15 novembre; suivra, du 17 au 19 novembre, la programmation de Madeleine Amsler, « Jonction », qui rapprochera la performance des arts plastiques; finalement, Maya Boesch (Grü/ Transthéâtre Genève), avec « Jeter son corps dans la bataille », du 24 au 27 novembre, présentera des pièces qui mettent en jeu le corps, considéré sous divers angles, violence, humour, politique, société et beauté.

Prix suisse de la Performance

Performances des sept nominés:

jeudi 10 novembre 2011 dès 18h

Remise officielle du Prix suisse de la performance:

vendredi 11 novembre 2011 dès 18h

www.prixdelaperformance.ch

« Who's afraid of performance art? »,

un festival de performance

Du 11 au 27 novembre 2011

www.waopa.ch / contact@waopa.ch

Le Commun (BAC), 28 rue des Bains

Apprendre et vivre mieux au quotidien

école-club

MIGROS



- Langues
- Arts & Créatio
- Cuisine & Gastronomie
- Développement personnel
- Mouvement, relaxation & Danse
- Musique, théâtre & Jeux

Sans oublier notre offre de formations et cours de l'Ecole-club Business

- Management & économie
- Informatique
- Formations de formateurs
- Wellness & Fitness formations spécialisées
- Offres pour entreprises

Nos écoles vous accueillent à Balexert, Genève-centre et Nyon

Programme disponible à nos réceptions, dans votre magasin Migros ou sur www.ecole-club.ch



Gérard Pétremand. Photographies

Jusqu'au 19 février 2012

Maison Tavel

Gérard Pétremand, *Le Propriétaire, le Promeneur et le Jardinier*, Genève, 1993

Rétrospective Gérard Pétremand à la Maison Tavel

La Maison Tavel accueille le photographe Gérard Pétremand pour une exposition rétrospective, consacrée à ses œuvres de 1970 à nos jours. Plus de 90 photos y sont présentées dont certaines en lien avec Genève. Largement reconnu hors de nos frontières, l'artiste genevois nous fait découvrir son travail avec passion.

Quels seront les points forts de l'exposition ?

J'ai retenu environ 90 images en noir/blanc. Les formats seront de taille moyenne pour des raisons d'espace. J'accorde également une place particulière à Genève avec plusieurs travaux que j'ai réalisés dont un sur les parcs, intitulé *Le Propriétaire, le Promeneur et le Jardinier*.

C'est d'ailleurs une image de cette série qui est utilisée pour l'affiche de l'exposition...

Genève abrite de nombreux parcs et je trouvais intéressant de m'y attarder en réalisant une série d'images. Le parc représente le règne végétal domestiqué. Il est le résultat du travail de l'homme. J'ai donc pris le parti de mettre en exergue ce qui me semble constitutif d'un jardin public: le mobilier urbain. Dehors comme dedans, celui-ci balise l'espace. L'œil du passant se focalise alors sur un panneau, une clôture, un banc. La végétation, quant à elle, est reléguée au second plan, traitée de manière floue. Puis j'ai superposé aux photographies des verbes qui illustrent le travail des jardiniers, un quadrillage qui laisse apparaître une organisation méthodique.

Pourquoi préférez-vous le qualificatif de plasticien à celui de photographe ?

Je ne suis pas un chasseur d'images. Je m'intéresse à l'expression des idées, des formes et des couleurs. Très vite, j'ai développé une technique qui m'est propre et que je n'ai cessé de faire évoluer au fil des avancées technologiques.

Comment décririez-vous votre travail ?

J'ai l'impression que l'on ne voit plus vraiment ce qu'il y a autour de nous. Alors j'essaie de susciter un nouveau regard. Je veux réaliser un travail critique sur la société: j'aime jouer avec ce qui dérange, ce qui interpelle. Mes travaux ont souvent pour genèse un fait de société: le tsunami ou la crise économique, par exemple.

Festival du film de Locarno : une jeune réalisatrice « genevoise » lauréate

Elle s'appelle Milagros Mumenthaler. *Abrir puerta y ventanas*, son premier long-métrage, a reçu le Prix du meilleur film en compétition internationale lors du 66^{ème} Festival de Locarno ainsi que le Prix de la meilleure interprétation féminine. Superbe coup double pour cette jeune réalisatrice helvético-argentine qui réside à Genève.

Fin d'été à Buenos Aires. Marina, Sofia et Violeta vivent seules dans la maison familiale à la suite du décès de leur grand-mère qui les a élevées. Elles tentent de combler, chacune à sa manière, cette absence. Désaccords, rigolades, mesquineries et gestes d'affection rythment le quotidien des trois sœurs jusqu'à ce jour d'automne où Violeta disparaît sans crier gare...

Le jury a été séduit par un film qui propose une chronique sensible des peurs et de l'évolution des trois jeunes femmes. Outre le prix du meilleur film de la compétition, il a également décerné le prix d'interprétation féminine à la comédienne Maria Canale.

Avec le soutien de la Ville

Milagros Mumenthaler est membre du collectif de réalisateurs – producteurs *Bordu films* fondé à Genève en 2002 avec lequel elle a réalisé quatre courts-métrages. Quant au film *Abrir puerta y ventanas*, il a été produit par une autre société genevoise, Alina Films, qui a pu compter sur le soutien financier de la Ville de Genève tout au long du projet, de l'aide à l'écriture au montage final.

C'est donc une grande satisfaction de voir que cette œuvre, d'abord primée dans le plus grand festival de Suisse, poursuit maintenant une carrière internationale en étant retenue dans les sélections officielles de deux autres grands rendez-vous du septième art, le Festival de Toronto et le Festival de San Sebastian.

A découvrir en salle, à Genève, dès le 2 novembre prochain.



Milagros Mumenthaler a reçu le Prix du meilleur film en compétition, et María Canale le Prix de la meilleure interprétation féminine.

Roland Petit, danseur, chorégraphe et Pygmalion inspiré

Roland Petit est décédé à Genève le 10 juillet dernier. Auteur de près de deux cents ballets, il était une grande figure de la chorégraphie française. Hommage.

Roland Petit était un surdoué. Entré à neuf ans (1933) à l'École de Danse de l'Opéra de Paris puis dans son corps de ballet, il quitte l'Opéra à vingt ans pour créer la troupe des Ballets des Champs Élysées. Dès les premiers spectacles qu'il chorégraphie et met en scène, le succès est au rendez-vous. *Le jeune homme et la mort*, dont Jean Cocteau a signé l'argument sur la musique de Bach, fera date.

Un parcours d'une exceptionnelle créativité

Le célèbre danseur et chorégraphe conquiert bientôt l'Europe, notamment avec *Carmen*, qu'il crée à Londres en 1949 avant de séduire les plus grandes scènes du monde, de l'American Ballet Theater au New National Theater de Tokyo, en passant par le Bolchoï à Moscou. Hollywood lui ouvre aussi ses portes. Roland Petit y tourne des films sur la danse. De retour en France, il crée le futur *Ballet national de Marseille*, avec lequel il produit, entre autres nombreuses réussites, *Pink-Floyd Ballet*, *L'Arlésienne*, *Casse-Noisette*, *Le lac des Cygnes et ses maléfices*, autant d'œuvres marquantes dans



un parcours d'une exceptionnelle créativité. Roland Petit aime les artistes contemporains: outre Cocteau, on retrouve à ses côtés Prévert, Queneau, Picasso mais aussi Orson Welles et les Pink Floyd... Et puis, voici qu'il découvre Renée Marcelle Jeanmaire, alias Zizi Jeanmaire, dont il lance la carrière avant de devenir son mari, en 1954. Ensemble, ils dansent *Carmen*, rôle-titre que Zizi Jeanmaire reprend ensuite pendant sept mois à Broadway et qui lui assure une immense renommée

outré-Atlantique. Roland Petit crée pour elle la Revue des Ballets de Paris. Dans l'univers du music-hall, Zizi Jeanmaire se montre souveraine de grâce gouailleuse, notamment dans le célèbre *Mon truc à plumes* créé en 1961.

Depuis quelques années, Roland Petit et Zizi Jeanmaire avaient choisi d'habiter Genève. En 2007, le Musée d'art et d'histoire présentait une importante exposition conçue comme un voyage à travers deux carrières vouées à la danse. Une manière de rendre hommage à ces deux grands artistes qui ont laissé une marque prégnante dans l'histoire de la chorégraphie et du ballet.

Le circuit challenger de tennis passe désormais par la Queue d'Arve

Tout changer pour survivre, en profiter pour grandir. C'est le pari qu'a tenu le Geneva Challenger ATP, l'événement phare du tennis à Genève.

Jusqu'alors, le circuit challenger mondial – antichambre du circuit principal – posait ses valises au Drizia-Miremont en août, sur terre battue. Désormais, il fera escale au Centre sportif de la Queue d'Arve du 5 au 13 novembre, en indoor, avec un prize-money et une capacité d'accueil revus à la hausse.

Avec les Suisses

« Être programmé juste avant l'US Open et en toute fin de saison sur terre battue nous pénalisait. Attirer les joueurs, notamment les Suisses, devenait ardu », explique Caroline Martinuzzi. La directrice du tournoi, conseillée par Marc Rosset, bouleverse donc tout. « En novembre, il

y a peu de challenger en Europe et des points à prendre en vue de l'Open d'Australie. » Surtout, le tournoi de Bâle intervient la semaine précédente. Les Suisses Stéphane Bohli, Marco Chiudinelli et Michael Lammer investiront ainsi les installations de la Ville de Genève, principal partenaire d'un tournoi subventionné à hauteur de 100'000 francs.

Caroline Martinuzzi cible des têtes de série classées entre la 70^e et la 90^e place mondiale. Elle se soucie aussi de l'animation et des à-côtés. « Nous jouerons en indoor, donc en soirée. On pourra venir au tournoi après le bureau, y boire un verre, y manger, entre amis ou en famille. » Les prix colleront à cette volonté. « On doit pouvoir venir avec deux ou trois enfants. »

Marc Rosset et Caroline Martinuzzi, principaux architectes du nouveau Challenger.

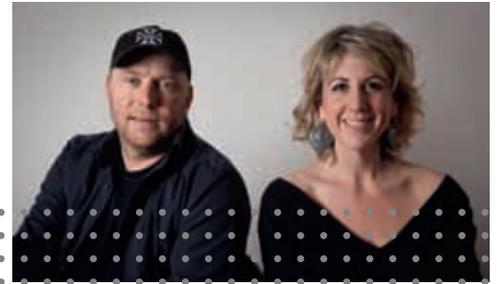
Accessible

Des billets gratuits seront disponibles sur le site du tournoi (www.atpgeneva.com) jusqu'au 31 octobre. Puis, les prix iront de 10 francs en semaine à 20 francs pour les demi-finales et finales (simple et double), sans compter les tarifs jeunes. Du très bon tennis meilleur marché qu'une séance de cinéma, voilà une offre alléchante.

Tournoi Challenger

Du 5 au 13 novembre 2011

Centre sportif de la Queue d'Arve



Genève, capitale européenne du BMX

La caravane des Championnats d'Europe de BMX s'arrêtera à Genève les 22 et 23 octobre prochains. L'épreuve compte pour la qualification aux Jeux olympiques de 2012 à Londres.

Longtemps considérés comme des marginaux du cyclisme, les adeptes du BMX, ce petit vélo de cross très maniable, ont changé de statut il y a trois ans, leur sport devenant discipline olympique.

Ces manches de championnat d'Europe auront lieu au centre sportif du Bout-du-Monde sur une piste fraîchement refaite à neuf. Genève se réjouit d'accueillir non seulement des coureurs et des coureuses BMX de niveau national, mais également des athlètes de niveau international venus de toute l'Europe.

Et ils seront nombreux... Sur les deux jours de compétition, plus de 900 participants sont attendus. Le caractère explosif et spectaculaire de cette épreuve exige d'eux une solide dose de technique et d'intensité. En effet, chaque parcours est conçu pour mettre en avant le talent des athlètes et comprend toujours une combinaison de gros sauts, de virages relevés et de parties techniques. A n'en point douter, tous donneront le meilleur d'eux-mêmes jusqu'à la ligne d'arrivée, afin de s'arroger une place en finale. Spectacle garanti.

Un Championnat d'Europe de BMX demeure toujours un événement sportif de haut niveau. Ne manquez pas cette occasion de découvrir ou de redécouvrir ce sport spectaculaire.

Championnats d'Europe de BMX

22 et 23 octobre 2011

Stade du Bout-du-Monde



Avec le BMX, le spectacle est garanti.



La Ville de Genève s'engage en faveur de la promotion du sport auprès de la jeunesse.

Changements de tarifs dans l'offre sportive, nouveaux rabais pour les jeunes et les familles

Les jeunes et les familles sont au cœur des préoccupations du Département de la culture et du sport. C'est pourquoi l'accès aux installations sportives sera très prochainement facilité pour les jeunes jusqu'à 25 ans.

La pratique d'un sport est primordiale notamment durant la jeunesse. Elle permet de se sentir bien physiquement et mentalement et de s'intégrer dans la vie sociale d'une équipe ou d'un club de sport. Une nouvelle tarification entrera donc en vigueur le 1^{er} octobre de cette année. Le tarif réduit sera étendu à tous les jeunes de moins de 25 ans, quelle que soit leur situation scolaire ou professionnelle.

Très avantageux

De plus, grande nouveauté, la carte 20 ans/20 francs, dont l'objectif initial était d'encourager l'accès à la culture pour les jeunes en proposant des tarifs très avantageux, élargira son offre au domaine sportif. A titre d'exemple, pour les détenteurs-trices de la carte, la location d'un court

de tennis ou de badminton ne coûtera plus que 5 francs, et la séance de 3 heures au mur d'escalade 9 francs au lieu de 13 aujourd'hui. Une entrée à la piscine ne coûtera plus que 2 francs, l'abonnement annuel plongeant à 80 francs.

Pour les familles nombreuses

Également sensible à la question des familles nombreuses, le Service des sports adhèrera à la carte Gigogne. Destinée aux foyers comptant trois enfants et plus, elle donnera lieu à des rabais importants dans les installations sportives de la Ville de Genève. A titre d'exemple, l'entrée à la piscine ne coûtera plus que 8 francs pour une famille de 2 parents avec 3 enfants et plus (adulte 3.-, 1^{er} enfant 1.-, 2^{ème} enfant 1.-, dès le 3^{ème} enfant gratuit).

Avec ces nouveaux tarifs et la richesse de son offre en matière d'écoles de sport, la Ville de Genève témoigne de son engagement en faveur de la promotion du sport auprès de la jeunesse.

250'000 francs pour les jeunes Servettiens

A succès extraordinaire, soutien exceptionnel. Après six ans de purgatoire, le Servette FC a retrouvé sa place dans l'élite. Genève existe à nouveau sur la carte du football helvétique. La Ville a donc décidé d'accorder une aide financière conséquente au club – non pour le récompenser mais pour construire l'avenir et consolider les bases de cette réussite.

La promotion en Swiss Football League constitue bien sûr une merveilleuse nouvelle pour l'équipe grenat, mais également pour la Ville de Genève. Alors que le club lutte pour les titres, les collectivités publiques œuvrent pour le développement du sport. Leurs intérêts sont conjoints: quoi de plus efficace qu'un club évoluant avec les meilleurs pour susciter de l'engouement et donner aux jeunes l'envie de pratiquer un sport?

Décidé à saisir cette opportunité, le Département de la culture et du sport a entrepris de soutenir le Servette FC, en appuyant ses efforts pour la formation des jeunes et de la relève. D'ici le début de l'année 2012, la Ville de Genève aura débloqué 250'000 francs en faveur de l'Académie du Servette FC, c'est-à-dire le mouvement junior du club, sous réserve de l'approbation du budget par le Conseil municipal. Cette somme s'ajoutera à la subvention régulière de 123'700 francs.



La Ville et l'Etat

La Ville de Genève a déjà versé 150'000 francs à l'Académie durant l'été sous la forme de subventions extraordinaires. Les 100'000 francs restants figurent au projet de budget 2012, qui sera débattu en décembre. Si ce dernier est adopté, les collectivités publiques auront donc soutenu le Servette FC à hauteur d'un demi million de francs, puisque l'Etat a, lui aussi, apporté 250'000 francs.

Cet important soutien ponctuel amorce un changement d'approche des collectivités publiques vis-à-vis du sport d'élite en général. La mise sur pied d'un véritable système de soutien à la relève devient impérative: l'aide au coup par coup ne représente pas une solution à long terme. La Ville de Genève doit bien cela à ses jeunes sportifs.

Ce soutien amorce un changement d'approche des collectivités publiques vis-à-vis du sport d'élite.

Le soutien aux jeunes hockeyeurs : un laboratoire pour le sport d'élite

Des difficultés naît l'innovation. Celles qu'a rencontrées le Genève-Servette Hockey Club ont amené la Ville à muscler son soutien au mouvement junior des Aigles, l'association Genève Futur Hockey (GFH).

Ce soutien a pris la forme d'un contrat de prestations, signé en mai dernier par la Ville, l'Etat et GFH. Si le processus aboutit, les juniors percevront un million de francs par an jusqu'en 2014, amené à parts égales par la Municipalité et le Canton. Le Conseil municipal a déjà voté le demi million relatif à 2011. Il sera versé si le contrat de prestations entre en vigueur. Le feu

vert du Grand Conseil, qui étudie actuellement le projet, est nécessaire.

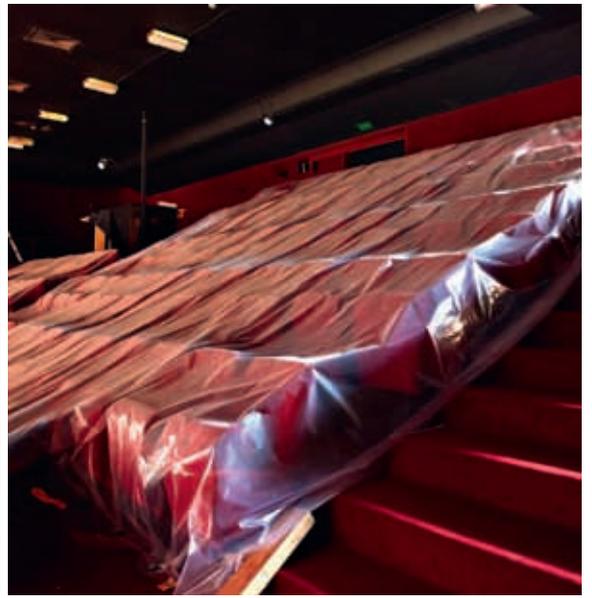
Ce contrat de prestations est novateur à plus d'un titre: il traduit l'ambition de « mutualiser » la formation de la relève sportive au niveau cantonal, en impliquant un maximum de clubs genevois; il offre donc un niveau de soutien financier inédit; il impose enfin à GFH un strict contrôle des collectivités publiques tout aussi inédit.

Nombre de joueurs, d'entraîneurs, d'équipes, taux d'encadrement, niveau de scolarisation: comme dans tout laboratoire, des objectifs me-

surables sont assignés à GFH, qui sera suivi de très près. La poursuite du soutien public dépendra directement de leur atteinte, notamment la capacité de fédérer l'ensemble du mouvement junior genevois.

Un véritable enjeu

La formation de la relève pour le sport d'élite est devenu un véritable enjeu. La Ville et l'Etat souhaitent développer et formaliser leur soutien à cet échelon de formation. L'expérience menée avec GFH a valeur de test. Qu'elle réussisse, et c'est l'ensemble du sport genevois qui pourrait en récolter les fruits.



Rénovation des installations scéniques et mise en conformité des équipements techniques au Théâtre Pitoëff.
Rénovation d'une petite salle dédiée au cinéma dans l'école de Saint-Jean (en bas à droite).



VILLE DE
GENÈVE

LA VILLE RÉNOVE

POUR VOUS.
www.ville-ge.ch

Plaine de Plainpalais : ouverture du chantier de la deuxième étape



Les travaux doivent se terminer en été 2012.

Le 19 septembre ont débuté les travaux d'aménagement de la seconde partie de la plaine de Plainpalais. Ils consistent à remplacer, dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé, le revêtement actuel composé d'un mélange de bitume, de gravier, de terre et d'herbe, par du granit concassé, le fameux gorrh rouge du Beaujolais.

Facile d'entretien, polyvalent, résistant, perméable, il convient à tous les usages, par tous les temps et fait ses preuves sur la partie réaménagée. Une nouvelle aire de jeux pour les enfants, d'une surface d'environ 5000 m², sera mise en place à l'intérieur de la plaine, à bonne distance des activités du mail. Composée de quatre espaces différenciés, adaptés aux différents âges des enfants, elle sera ombragée par de nouveaux arbres et agrémentée de bancs, banquettes, tables et d'une fontaine.

Un nouveau parc

Les skaters et adeptes du BMX disposeront d'un nouveau parc. Il comportera un « bowl », avec des parcours dans des concavités aux formes et dimensions variées, une « street plaza », soit une dalle avec des éléments tels des rampes, escaliers, banquettes, glissières, et des surfaces praticables par des débutants notamment. Quant aux deux terrains de pétanque, ils seront déplacés vers l'intérieur pour permettre l'élargissement futur du mail. Lors de tournois, il sera toujours possible d'étendre la zone de jeu. L'absence de clôtures sur tous les périmètres de jeux

favorisera le mélange des activités ludiques. Deux buvettes agrémentées de pergolas offriront des espaces où se désaltérer.

Deux tronçons réaménagés

Deux tronçons du mail seront réaménagés. Il s'agit des parties situées de part et d'autre de l'allée centrale, à l'emplacement des accès piétons au garage souterrain. Les jeunes arbres, plantés il y a six ans après les travaux de réaménagement du parking, seront transplantés dans d'autres parcs de la ville et de nouveaux arbres seront mis en place selon le nouvel alignement du mail, en respectant une plus grande distance entre chacun. Les nouveaux arbres bénéficieront de conditions de plantation qui amélioreront leurs conditions de vie : protection circulaire des troncs, arrosage intégré, tranchées de terre profondes et reliées entre elles, terre végétale de haute qualité.

Par ailleurs, de nouveaux équipements permettront aux marchands d'être alimentés en électricité et des points d'eau supplémentaires seront mis à leur disposition. Sur l'avenue du Mail, les collecteurs d'eaux seront réparés et raccordés aux réseaux nouvellement mis en place sur la plaine de Plainpalais. Les travaux doivent se terminer en été 2012.

Groupement Circus: Architecte, Carlos Lopez. Architectes et architectes-paysagistes: ADR Sàrl. Ingénieurs civils: CKNR.

Plan d'utilisation du sol : un outil pour favoriser la vie sociale

Pour encourager la construction de logements et maintenir des commerces de proximité et des espaces verts au centre, la loi cantonale attribue une importante prérogative à la Ville de Genève : le plan d'utilisation du sol (PUS) – et son règlement. Ceux-ci donnent des lignes directrices relatives à l'aménagement du territoire communal. Explications.

C'est ainsi que la municipalité peut imposer le respect d'une part de 70 à 80% réservée aux logements dans toute nouvelle construction ou agrandissement d'immeuble. Lors d'aménagement de terrains comptant plus de 1000 m², des espaces verts et de détente doivent être réalisés. Enfin, le PUS oblige à maintenir des arcades ouvertes au public dans les rez-de-chaussée.

L'animation de la ville

Ce dernier point est essentiel à l'animation de la ville. Ce n'est pas par hasard que, traditionnellement, les commerces s'installent dans les rez-de-chaussée, car une arcade avec vitrine constitue un lieu de contact direct entre les pas-

sants et les produits ou les services proposés. Ces dernières années, une tendance importante a transformé un certain nombre d'arcades en bureaux fermés, non accessibles au public, qui dépersonnalisent fortement les rues. On a assisté de plus à la disparition de nombreuses activités, notamment des cinémas remplacés par des centres commerciaux ou des cafés et restaurants remplacés par des boutiques de luxe ou des chaînes de magasins. Cela a été le cas du Radar et de la Crémère, à la rue du Marché, ou encore d'un salon-lavoir dans le quartier des Eaux-Vives, pour ne prendre que quelques exemples récents. On peut également citer un salon de coiffure au quai des Bergues menacé d'être transformé en bancomat. Or, le règlement des PUS appliqué depuis 2009 se bornait à exiger des locaux ouverts au public en cas de résiliation de bail d'une arcade, sans plus de précision.

Activités jugées indispensables

La Ville de Genève souhaitait aller plus loin et pouvoir intervenir pour garantir une diversité

d'activités et le maintien de celles qui sont utiles à la collectivité. A cet effet, elle a proposé un amendement au règlement des PUS, qui a été accepté en juin dernier par le Conseil municipal. Il définit les activités jugées indispensables que sont en particulier les magasins d'alimentation, les commerces de proximité, les cafés et restaurants ainsi que les salles à vocation culturelle ou festives.

Ces locaux ne pourront plus changer d'affectation et devront garder la même catégorie d'activité qu'auparavant. Les petits commerces seront ainsi mieux protégés ainsi que leurs exploitants. Cette disposition s'appliquera au centre-ville et sur les grandes artères commerçantes des quartiers, telles les rues de Carouge, des Eaux-Vives, de la Servette, etc.

Cet amendement doit encore être approuvé par le Conseil d'Etat qui vérifiera s'il est conforme au droit supérieur. S'en suivra une période de test et une évaluation.

Le contraste est frappant entre une rue arcades ouvertes au public et une rue sans...



Espaces de détente et de convivialité au sentier des Saules

Au cœur de la ville, à la pointe de la Jonction, les rives du Rhône sont un havre de paix et de nature. De nouveaux aménagements en aval du pont Sous-Terre ont été mis en place par l'Etat et la Ville de Genève. Ils offrent un accès au fleuve et améliorent la sécurité des baigneurs en facilitant leur retour sur les berges.

Sur l'eau, trois plateformes en bois et un grand muret ont été aménagés de part et d'autre du Rhône. Sur les rives, de grands blocs recouverts d'un platelage en bois permettent au public de s'asseoir ou de s'étendre. Par ailleurs,

sur une partie du sentier, un aménagement pilote a été réalisé, remplaçant le bitume par un revêtement perméable. A cet endroit, la pelouse a été refaite et des bancs et des tables de pique-nique ont été mis en place.

Durant tout l'été, une buvette associative a proposé diverses animations qui s'adressaient aussi bien aux petits qu'aux grands. Ces aménagements ont été véritablement plébiscités durant cette première saison.

Architectes: ADR Sàrl.



Ces aménagements ont été plébiscités durant cette première saison.

Stades de Varembé et de Frontenex : nouveaux revêtements pour deux terrains

En ville de Genève, un certain nombre de terrains de football ne sont pas revêtus d'herbe, mais de gazon synthétique ou d'une matière stabilisée, en sable de schiste. Des travaux sont en cours pour remplacer la surface synthétique usée du stade de Varembé et celle en matière stabilisée du stade de Frontenex par du gazon synthétique.

Cette option présente de nombreux avantages : très résistante, elle permet de pratiquer le football par tous les temps et toute l'année. De plus, il n'est pas besoin d'observer des temps de pause pour permettre à l'herbe de se régénérer : les terrains en synthétique peuvent être utilisés plusieurs heures d'affilée, donc par un plus grand nombre de personnes. En novembre 2004, ce

matériau a d'ailleurs été validé par l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) d'entente avec la Fédération Internationale de Football Association (FIFA).

Varembé, le stade le plus sollicité de Genève

Le stade de Varembé, qui compte deux terrains de compétition et un d'entraînement à Trembley, est le plus sollicité de Genève, puisque une quarantaine d'équipes se partagent cette installation. L'un des terrains de compétition est en synthétique et est utilisé par plus d'un millier d'utilisateurs par semaine, sans compter les matches, les tournois et les journées sportives. Son revêtement, usé et dégradé, ne répondait plus aux normes et présentait des risques d'accidents accrus. Il était impératif et urgent d'intervenir.

Risques de blessures

Au stade de Frontenex, qui possède trois terrains en gazon naturel et un en schiste, il s'agissait de remplacer ce dernier revêtement par un gazon synthétique. Utilisé pour les entraînements, les matches de toutes les catégories et les écoles de football, il posait de gros problèmes en hiver lors des périodes de gel et dégel, l'eau ne parvenant plus à s'écouler. Là aussi, les risques de blessures augmentaient. Une surface adaptée à une utilisation soutenue devait être mise en place.

Dès septembre 2011, les terrains rénovés offriront des conditions de jeu optimales aux footballeurs. Dans un proche avenir, des interventions similaires sont prévues au stade de Richemont ainsi qu'à ceux de Vessy et du Bois-des-Frères.



Les terrains rénovés offriront des conditions de jeu optimales aux footballeurs.

« Photographies urbaines » : une visite guidée gratuite

D'avril à octobre, la Ville de Genève propose 15 visites thématiques à pied, guidées et gratuites. Pour le dernier dimanche de la manifestation, le 2 octobre prochain, les dimanches à pied proposent une visite qui met en avant l'image, pour retracer l'évolution de la ville dans le temps.

Christine Falcombello, archiviste du Centre d'iconographie genevoise (CIG), et Alain Grandchamp, photographe de l'Unité documentation photographique de la Ville de Genève, proposent un regard atypique sur la ville. A travers les collections des ateliers, ils dressent un portrait urbain du territoire, fixé grâce à l'image.

Les vues du CIG, photographies, estampes, aquarelles, cartes et plans, offrent des témoignages des siècles passés. Elles révèlent l'histoire et la topographie d'une région, englobant la ville et le canton de Genève, mais aussi les régions voisines, suisse et française.

L'Unité documentation photographique, quant à elle, gère près de 50'000 photographies, dont 20'000 sont à ce jour numérisées. Ces clichés permettent l'observation du territoire et conservent les traces de ses mutations. Ces archives intègrent plusieurs collections photographiques, mais aussi des séries thématiques. L'autre mission de l'Unité documentation pho-

tographique est de proposer une réflexion d'auteur sur le paysage urbain, travail qui constitue une archive contemporaine de la ville. Le parcours est facile, pour tout public, dès 12 ans.

Programme

Départ à 14h: Centre d'iconographie genevoise 2, passage de la Tour
Arrivée à 17h: Documentation photographique 3, rue du Stand

L'autre visite du jour: Quartier de la Jonction, 10h, guide: Stéphanie Veillet (Genève Escapade)

A la veille du tricentenaire, l'île Rousseau se refait une beauté

A l'occasion du 300^e anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, la Ville de Genève réalise un nouvel aménagement qui renforcera la magie de cet endroit.

L'aménagement actuel de l'île avait été réalisé il y a cent ans, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Rousseau. Son 300^e anniversaire sera marqué par un nouvel aménagement de l'île, mieux adapté à son utilisation et respectant sa configuration d'origine. L'île sera fermée jusqu'en décembre 2011 afin de procéder aux travaux, ainsi qu'une partie du Pont des Bergues.

Retourner la statue

Ce projet, développé notamment grâce à la documentation de l'Unité de conservation du patrimoine architectural, propose tout d'abord de retourner la statue dans son sens d'origine, soit face au chemin d'accès. Mise en place en 1834, c'est une vingtaine d'années après que son sculpteur, James Pradier, l'a faite retourner en raison de l'ombre projetée par les arbres.

Le pied de la statue sera également embelli par un massif fleuri, le fond de l'île étant garni de gravier. Une ombre bienvenue sera apportée par une dizaine d'arbres supplémentaires, dont sept

peupliers qui rappelleront le domaine d'Ermenonville où se trouve la stèle du poète.

Confort amélioré

Mais l'idée-force du projet est de remettre en valeur la partie ouest de l'île. Plus éloignée du pont du Mont-blanc et de ses nuisances, elle proposera aux flâneurs un coup d'œil inédit sur la ville et le Rhône. Un muret-banc invitera le promeneur à s'asseoir afin de profiter pleinement de la magie du lieu. Précisons enfin qu'un nouvel éclairage adoptera les dernières technologies afin de garantir une très faible consommation d'énergie.

Un muret-banc invitera le promeneur à s'asseoir afin de profiter pleinement de la magie du lieu.



Le pavillon va retrouver sa silhouette de 1912

Le pavillon de l'île Rousseau est en travaux. Il s'agit de lui faire retrouver sa silhouette initiale, débarrassée de toutes les adjonctions qui se sont accumulées au fil des ans.

Un peu d'histoire: à la création de l'île Rousseau, en 1835, aucune construction n'avait été admise car le lieu était considéré comme trop exigü. Seule la statue de Jean-Jacques Rousseau avait été mise en place. Dès 1852 cependant, l'exploitation d'un débit de rafraîchissement fut acceptée. Il s'agissait alors d'un pavillon de

style chinois. Lors des célébrations du bicentenaire de Rousseau, en 1912, celui-ci fut transformé en un kiosque octogonal, fermé sur la moitié de sa surface et orné de colonnes à chapiteaux situées aux angles de l'octogone. La toiture prit alors une forme arrondie.

Buvette saisonnière

Petit à petit, au cours des ans, les différents tenanciers de la buvette ont proposé ou mis en place des aménagements et diverses annexes autour du pavillon, finissant par le dénaturer sérieusement. Le Conseil administratif décide alors

de rénover la rotonde et de lui faire retrouver sa silhouette de 1912, en la débarrassant de toutes les constructions ajoutées. Elle doit aussi reprendre sa vocation de buvette saisonnière.

Les travaux prévoient la création d'un accès au sous-sol et le remplacement et la mise en conformité de toutes les installations techniques, électriques et sanitaires. Par contre, les locaux ne seront pas chauffés puisque d'un usage limité à la belle saison. Une cuisinette sera mise en place.



Le pavillon va reprendre sa vocation de buvette saisonnière.

Rénovation de l'immeuble 20, avenue Giuseppe-Motta

Rare exemple de bâtiment empruntant au modèle d'architecture classique genevoise, le 20 avenue Giuseppe Motta a été récemment rénové par la Ville. A l'origine, il formait le corps d'entrée d'un dépôt de véhicules de livraison, d'où la présence d'un large porche marquant sa façade principale.

L'enveloppe a été entièrement refaite, en préservant ses qualités historiques, notamment les parties sculptées de la façade principale et les ferblanteries en cuivre en toiture. Des interventions légères ont porté sur les appartements – six au total – dont les cuisines et salles de bains ont été entièrement rénovées. Dans

les combles, l'appartement de 3 pièces a été agrandi par l'adjonction de l'ancienne buanderie, la nouvelle ayant été déplacée au sous-sol tandis qu'une chambre individuelle a été ajoutée à l'appartement de 4 pièces. Diverses mesures ont été prises pour améliorer la thermique du bâtiment : isolation, doubles vitrages, ventilation à double flux. La réhabilitation de ce témoin du passé est particulièrement bienvenue dans un quartier qui se développera de manière importante dans un proche avenir.

Architectes: Atelier Face à face, F. Anex, L. Jaques, S. Nydegger architectes associés.

L'enveloppe a été entièrement refaite en préservant ses qualités historiques.



Un bâtiment typique des constructions de l'époque dans le quartier des Grottes.



Le bâtiment d'habitation proposera douze appartements comptant de 3 à 6 pièces.

Nouvelle jeunesse pour un immeuble de la rue des Grottes

Datant de 1870, l'immeuble du 12-14 de la rue des Grottes vient d'être rénové par la Ville de Genève.

Si son intérieur est homogène, avec une seule entrée et une seule circulation menant aux étages, son extérieur laisse croire qu'il s'agit de deux bâtiments contigus, notamment en raison de la différence du sens de la pente du toit entre les deux parties de l'immeuble. Son état de vétusté et son manque de confort rendaient nécessaire une rénovation. Celle-ci a consisté à remettre en état les arcades du rez-de-chaussée ainsi que les appartements dont l'agencement a parfois été modifié pour en améliorer l'habitabilité. Chacun a été doté d'un WC, d'une salle de bain et d'un agencement de cuisine. Dans la mesure du possible, les parquets et menuiseries ont été conservés et restaurés. Sur la façade aveugle arrière, des ouvertures ont été per-

cées afin d'amener de la lumière naturelle dans les salles d'eau et de faire bénéficier une cuisine d'une large ouverture sur l'espace arrière.

L'isolation de l'enveloppe du bâtiment et la mise en place de capteurs solaires pour préchauffer l'eau sanitaire réduiront les consommations d'énergie. Une chaufferie centrale fonctionnant au gaz naturel et au solaire a été mise en place et diminuera de manière importante les émissions polluantes. Ce petit bâtiment typique des constructions de l'époque dans le quartier des Grottes a retrouvé une nouvelle jeunesse. Ses cinq appartements de typologies et de tailles différentes en font une exception au cœur des Grottes.

Architectes: Steeve Ray et Associés, Atelier d'architecture / Oz architectures, Samia Fseil.

De nouveaux logements et une Maison de rencontre et de cultures aux Grottes

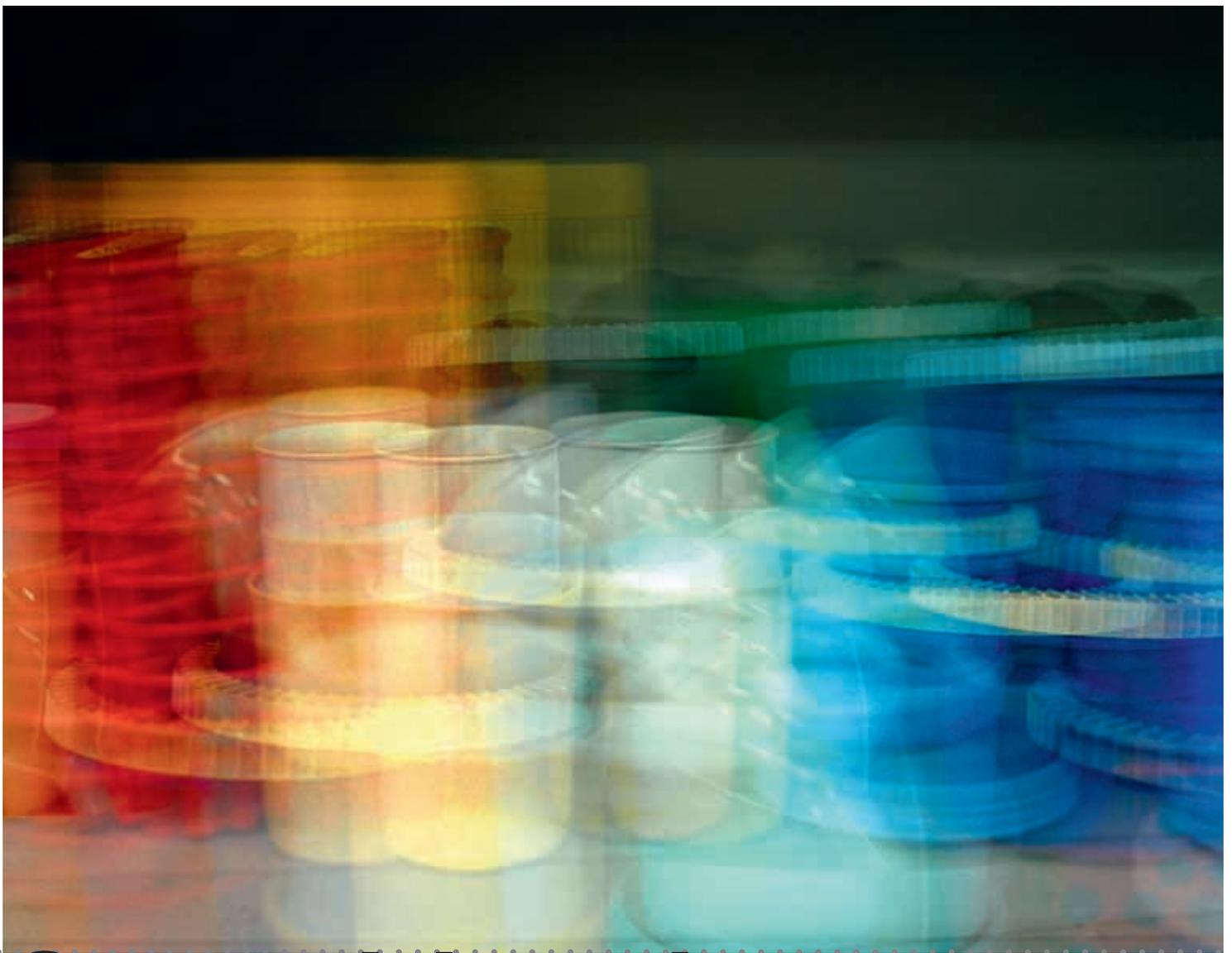
Au 8 de la rue des Grottes et 9, rue des Amis, la Ville de Genève va construire un nouvel immeuble d'habitation, après démolition des petites bâtisses vétustes en place. Le bâtiment d'angle sera quant à lui conservé, rénové et transformé en une Maison de rencontre et de cultures à destination des habitants du quartier.

Un concours d'architecture organisé par la municipalité a désigné à l'unanimité du jury le projet « ginkgo's » du bureau d'architectes Envar Sàrl. Respectueux du contexte ancien, il propose la construction d'un immeuble de 5 étages implanté autour d'une cour intérieure. La Maison de quartier est intégrée à cet îlot nouvellement formé.

Le bâtiment d'habitation proposera douze appartements comptant de 3 à 6 pièces - dont deux duplex -

de typologies variées et distribués par des coursives. La cuisine-salle à manger en constituera à chaque fois l'élément principal. Au rez-de-chaussée, des arcades commerciales ou artisanales répondront aux besoins du quartier. Les façades donnant sur la cour seront composées de bois, créant ainsi un lien avec le bâtiment ancien conservé.

Celui-ci sera transformé et accueillera un espace pour le quartier, permettant aux habitants de se réunir et de pratiquer diverses activités socioculturelles. Une buvette, qui comportera une large fenêtre s'ouvrant sur la cour, prendra place au rez-de-chaussée. Les nouveaux logements devraient être disponibles en 2015.



Carte blanche

Jean-Daniel Meyer

Né à Genève en 1963, Jean-Daniel Meyer est photographe indépendant depuis une vingtaine d'années. Spécialisé dans le domaine de la nature morte, il travaille principalement en studio.

Parallèlement à ses travaux de commande, notamment pour de grandes marques horlogères, il poursuit depuis de nombreuses années une recherche personnelle, sur un mode poétique et souvent intimiste, utilisant la couleur et le noir et blanc, ainsi que le Polaroid.

A travers son regard sur des objets familiers, ordinaires et souvent insignifiants, il questionne l'apparente banalité du quotidien, cherchant inlassablement l'usure du temps sur ce qui nous entoure et sur nos vies. Certains de ses travaux évoquent également, sous diverses formes, le thème de l'enfermement.

Préférant suggérer leur présence « hors champ » en les évoquant à travers leur lieu de vie et leur environnement, les personnages n'apparaissent que très rarement sur les images de Jean-Daniel Meyer.

L'image présentée est extraite de la série: « Empreintes aléatoires », exposée le printemps dernier à la galerie Krisal à Carouge qui représente son travail en Suisse. Depuis plusieurs années, ses travaux sont exposés en Suisse et à l'étranger.

www.jeandanielmeyer.com
www.krisal.com

Le Conseil municipal a ...



...refusé la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 5 284 000 francs destiné au **renouvellement des bancs publics dans les espaces verts de la Ville et à l'achat de bacs d'orangerie et de tables de pique-nique** (PR-887);

... accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département des constructions et des technologies de l'information, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29778-170, qui prévoit la **construction de logements, d'activités et d'un équipement public, situé entre la rue du Stand et le boulevard Saint-Georges**, feuilles 5 et 6 du cadastre de la commune de Genève, et remplaçant et abrogeant pour partie le plan localisé de quartier N° 28878-170, adopté par le Conseil d'Etat le 25 juin 1997 (PR-863);

... accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département des constructions et des technologies de l'information, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier valant pour partie plan de site N° 29790-278, qui prévoit la **construction de huit immeubles et d'une salle commune ainsi que la préservation de l'ensemble des villas du Coin-de-Terre, situé au chemin des Eidguenots et au chemin du Nant-Cayla**, feuille 43 du cadastre de la Ville de Genève (PR-864);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 570 000 francs destiné à l'**organisation d'un concours d'architecture et aux études pour la construction d'une crèche, d'une salle de gymnastique, d'un restaurant scolaire et de locaux parascolaires sur les anciens terrains des SIG à la Jonction**, situés boulevard Saint-Georges 21, sur les parcelles Nos 3340 et 4188, feuille 6 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais (PR-832);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 1 974 000 francs TTC destiné au complé-

ment d'études nécessaires à la **renovation de l'enveloppe, des toitures et à la remise à niveau des installations techniques de l'ensemble des immeubles et de la galette centrale selon les critères de haute performance énergétique (standard Minergie), des immeubles situés rue des Minoteries 1-3- 5-7 et rue de Carouge 98-100-102**, parcelle N° 1011, feuille N° 50, commune de Genève, section Plainpalais (PR-817);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 991 500 francs destiné à l'étude de faisabilité pour l'**aménagement de six tronçons de la voie verte d'agglomération situés sur le territoire de la Ville de Genève** (franchissement des niveaux du bois de la Bâtie et études d'aménagement de tronçons se situant rue Henri-Mussard, passage dit « chemin des Infirmières », quai du Cheval-Blanc, pont de la Jonction-sentier du Promeneur-Solitaire-rue du Contrat-Social et extrémité nord de la couverture des voies de Saint-Jean et franchissement de l'avenue d'Aïre) (PR-824);

... accepté la motion intitulée «**Nuit des musées**» (M-807);

... accepté la résolution intitulée «**Une nuit? Ce n'est pas assez (Nuit des musées)!**» (R-130);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit net total de 3 828 000 francs, soit: un crédit de 3 240 000 francs destiné aux **travaux d'aménagement du square Pradier**; un crédit net de 588 000 francs destiné à l'assainissement du réseau de collecteur du square Pradier, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 117 000 francs, représentant la part de subvention cantonale au réseau d'assainissement de la Ville de Genève, et de 126 000 francs, assurés par les propriétaire des bâtiments G524, G525, G526, G527, G528, G529 et G530, soit un montant brut total de 831 000 francs (PR-819);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture

d'un crédit pour un montant de 1 981 000 francs destiné à la **mise en conformité des voies de fuite et des installations de sécurité selon les normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et les exigences de la police du feu permettant d'améliorer la sécurité du public et des utilisateurs du Théâtre de la Comédie**, situé au 6, boulevard des Philosophes, parcelle N° 615, feuille N° 33, commune de Genève, section Plainpalais (PR-818);

... accepté la motion intitulée «**Pour un retrait du recours bloquant l'application du budget municipal 2011**» (M-968);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue du **vote de 12 douzièmes provisionnels** pour la période s'étendant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 (PR-891);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire pour un montant total de 11 684 187 francs destiné à l'**application des mécanismes salariaux statutaires en 2011** (PR-892);

... accepté l'arrêté 1 de la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant net total de 26 105 790 francs, soit un montant de 16 101 000 francs destiné à la **troisième phase de réfection de la plaine de Plainpalais**, périmètre entre la rue Harry-Marc et le centre de la plaine, à la hauteur du rond-point de Plainpalais, comprenant les allées périphériques de part et d'autre; refusé l'arrêté 2, soit un montant de 9 272 800 francs destiné à la **quatrième phase de réfection de la plaine de Plainpalais**, périmètre constitué uniquement de l'allée périphérique de la moitié sud, située entre le rond-point de Plainpalais, la rue de l'Ecole-de-Médecine et le carrefour des Vingt-Trois-Cantons; accepté l'arrêté 3, soit un montant net de 731 990 francs, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 123 370 francs, destiné à la **construction et rénovation du ré-**

seau de collecteurs situé sur l'avenue du Mail, soit un montant brut de 855 360 francs (PR-753);

... accepté le projet d'arrêté intitulé «**Pour l'ouverture d'un crédit d'étude de 600 000 francs destiné à la réalisation d'un niveau supplémentaire à la crèche de Châteaubriand afin de répondre à la demande en places de crèche du quartier**» (PA-97);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 5 840 000 francs destiné à la **renovation et surélévation d'un bâtiment situé à la rue de Lausanne 27**, parcelle N° 3060, feuille 63 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève (PR-801);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant net total de 1 035 000 francs, soit: un crédit net de 869 200 francs destiné aux **travaux d'aménagement de la deuxième étape de «l'allée Grand-Pré»**, prévoyant l'intégration d'une œuvre d'art de Fabrice Gygi, offerte à la Ville par A&A Real Estate Grand-Pré SA, déduction faite de 36 000 francs, représentant la part de réalisation du trottoir privé, assurée par le propriétaire du bâtiment D1366, soit un montant brut total de 905 200 francs; un crédit net de 165 800 francs destiné à la **réalisation de la prolongation du réseau public d'assainissement de «l'allée Grand-Pré»**, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 30 800 francs, représentant la part de subvention cantonale au réseau d'assainissement de la Ville de Genève, et de 20 200 francs, assurés par les propriétaires des bâtiments D1366, D233 et D1303, soit un montant brut total de 216 800 francs; une **donation par A&A Real Estate Grand-Pré SA de l'œuvre d'art de Fabrice Gygi**, d'une valeur de 497 768 francs (PR-786);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 614 300 francs destiné aux **travaux de réalisation d'un trottoir en béton du côté pair de l'avenue d'Aïre** (PR-810);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 2 400 000 francs destiné à **l'acquisition, au reconditionnement et à l'inventaire du fonds photographique Boissonnas par le Centre d'iconographie genevoise** (PR-852);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit total de 8 400 000 francs, soit: un crédit de 8 232 000 francs destiné à **l'agrandissement et à la transformation de l'espace de vie enfantine Le Gazouillis**, situé à la rue Lamartine 2, sur la parcelle 3552, feuille 31 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève; un crédit de 168 000 francs destiné à **l'équipement en mobilier et jeux ainsi qu'en matériel informatique, téléphonie et alarme anti-effraction pour l'espace de vie enfantine Le Gazouillis**, situé à la rue Lamartine 2, sur la parcelle 3552, feuille 31 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève (PR-804);

... accepté la résolution intitulée **« Pas de mégaparkings en ville de Genève! »** (R-121);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption d'un projet de résolution relatif à **la première étape de la « stratégie de piétonnisation » en ville de Genève** (PR-792);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire 597 000 francs pour **le renouvellement des équipements techniques (projecteurs et sonorisation) des deux salles de cinéma de la Maison des arts du Grütli** (PR-850);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 220 000 francs en faveur de **la mise en place d'une fête visant à célébrer la nouvelle année en Vieille-Ville** (PR-897);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 335 000 francs

destiné aux **études d'aménagement et de circulation des rues concernées par la première étape de la « stratégie de piétonnisation » en Ville de Genève** (PR-787);

... accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département des constructions et des technologies de l'information, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29793-206, qui prévoit **la construction de trois immeubles de logements sur cinq parcelles situées le long du chemin du Docteur-Jean-Louis-Prévost**, feuille 55 du cadastre de la Ville de Genève (PR-878);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 300 000 francs au titre de **subvention d'investissement à la coopérative la Ciguë afin qu'elle réalise la rénovation/reconstruction d'un immeuble destiné au logement de jeunes en formation** (PR-858);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue du bouclage du crédit de 450 000 francs destiné au **catalogage rétrospectif des documents musicaux du domaine jazz des bibliothèques municipales pour les Discothèques des Minoteries et de Vieusseux** (PR-788);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits d'un total de 5 172 500 francs destinés à **la rénovation de l'immeuble et à l'aménagement de la cour situés au 7, rue Rousseau**, parcelle N° 6350, feuille N° 47, commune de Genève, section Cité. Arrêté I: un crédit de 4 977 000 francs destiné à la rénovation de l'immeuble. Arrêté II: un crédit de 195 500 francs destiné à l'aménagement de la cour (PR-846);

... accepté la motion intitulée **« Aide à la mobilité des non-voyants »** (M-925);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue du **bouclage de quatre crédits d'études, abandonnés, non suivis de réalisation, sans demande de crédit complémentaire** (PR-841);

... accepté le projet d'arrêté intitulé **« Jetons de présence et indemnités 2011-2015 »** (PA-128);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue d'exercer le **droit de préemption de la Ville de Genève dans le cadre de la vente de la parcelle N° 1641, de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, sise avenue de Riand-Parc 16**, par Mme Nelly Roser à M. Joseph Cerutti et la société Mach Développement SA pour le prix de 2 745 000 francs (droits d'enregistrement et émoluments au Registre foncier, frais de notaire et remboursement des frais et intérêts courus compris) (PR-898);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue d'exercer le **droit de préemption de la Ville de Genève dans le cadre de la vente de la parcelle N° 1795 de la commune de Genève, section Plainpalaïs, sise avenue de Miremont 23A**, par MM. Jean, François et Pierre Ferrero et Mme Anne Ronga, au prix de 2 741 000 francs (droits d'enregistrement et émoluments au Registre foncier, frais de notaire et remboursement des frais et intérêts courus compris) (PR-899);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits d'un montant total net de 2 640 000 francs destinés au **renouvellement de 11 véhicules et engins spécifiques du service Voirie – Ville propre (VVP) et du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (FUN)**, soit: un crédit de 1 760 000 francs brut, dont à déduire 170 000 francs d'indemnisation d'assurance, soit un montant net de 1 590 000 francs, destiné au renouvellement de cinq véhicules du service Voirie – Ville propre et d'un véhicule du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire; un crédit de 1 050 000 francs destiné au renouvellement de cinq engins spécifiques de nettoyage du service Voirie – Ville propre (PR-869);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 273 000 francs destiné au **concours et à l'étude d'un immeuble de logements et d'ateliers d'artistes, situé rue**

François-Grast, sur la parcelle N° 1716, feuille 27 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives (PR-838);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant net total de 3 162 900 francs, soit: un crédit net de 2 033 500 francs destiné aux **travaux d'aménagement du square de Chantepoulet**, déduction faite du crédit d'étude de 100 000 francs (PR-574, votée le 23 juin 2008), soit un montant brut total de 2 133 500 francs; un crédit net de 733 000 francs destiné aux **travaux de réfection de l'enveloppe et transformations intérieures de l'édicule de la Voirie situé sur le square de Chantepoulet**; un crédit net de 398 700 francs destiné à **l'assainissement du réseau de collecteurs du square de Chantepoulet**, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 65 400 francs, représentant la part de subvention cantonale au réseau d'assainissement de la Ville de Genève, soit un montant brut total de 464 100 francs (PR-799);

... accepté le projet d'arrêté intitulé **« Modification du règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol »** (PA-78);

... accepté la résolution intitulée **« PUS et PLQ: que fait-on de la culture? »** (R-108);

✳ Séances de mai et juin 2011

Les prochaines séances sont prévues aux dates suivantes:

**11 et 12 octobre,
1^{er} et 2 novembre,
22 et 23 novembre 2011**

Séances publiques retransmises sur TV Léman bleu
www.ville-ge.ch/cm

Vous avez des questions sur le Conseil municipal?

Secrétariat du Conseil municipal, Palais Eynard
Tél. 022 418 29 66
Courriel: marie-christine.cabussat@ville-ge.ch

Prêt pour la rentrée!

Nouveaux cours collectifs - 850 cours par semaine - 37'000 m2 - 25 centres



CHF **999**^{*}.-

Offre promotionnelle limitée au 30.09.11

**Abonnement annuel toute prestation
accès libre à tous les fitness silhouette**

SILHOUETTE
HEALTH FITNESS

Make your body smile

*CHF 999 au lieu de CHF 1199.- Abonnement annuel toute prestation, accès libre à tous les clubs Silhouette. Offre promotionnelle soumise à conditions et valable jusqu'au 30.09.11.